

Rapport de la démographie médicale des Chirurgiens orthopédistes et traumatologues

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

**LES CHIRURGIENS ORTHOPÉDISTES ET TRAUMATOLOGUES
LIBÉRAUX ET/OU MIXTES
EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Version au 25 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

2

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

- . la (ou les) commune(s) d'exercice ;
- . le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;
- . le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;
- . les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

- . pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité
- . pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;

- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).
- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

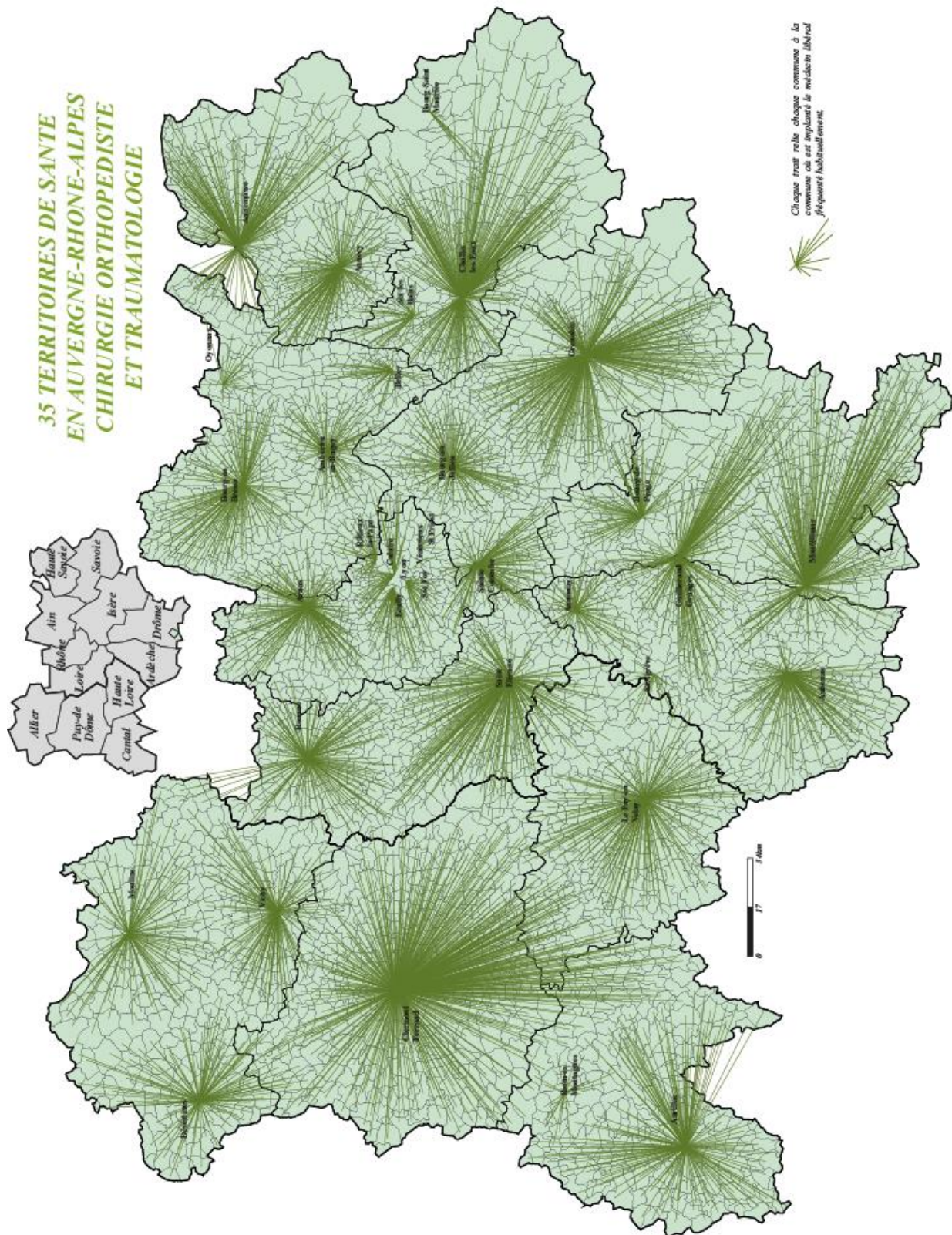
Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. A l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (**carte n° 1**). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

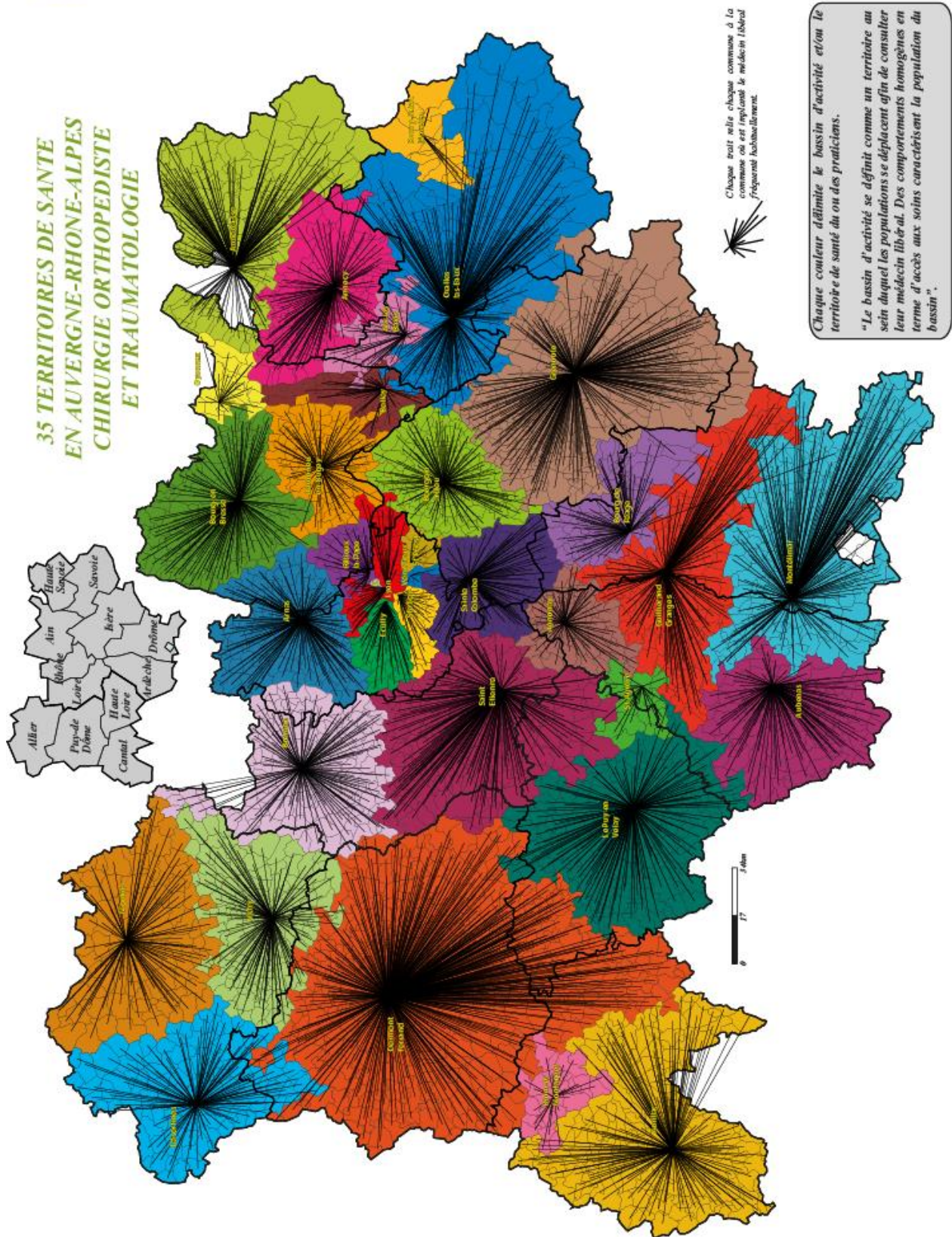
L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes** (**carte n° 2**) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

35 bassins d'activités et/ou territoires de santé



Identification des bassins d'activité et/ou
Territoires de santé des médecins spécialistes
libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES



II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre de chirurgiens orthopédistes et traumatologues en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **255 chirurgiens orthopédistes et traumatologues**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	7	2,7
Allier	343 062	8	3,1
Ardèche	322 381	3	1,2
Cantal	146 618	5	2,0
Drôme	499 159	14	5,5
Isère	1 243 597	38	14,9
Loire	757 305	13	5,1
Haute-Loire	226 565	2	0,8
Puy-de-Dôme	644 216	18	7,1
Rhône	1 801 885	107	42,0
Savoie	426 924	16	6,3
Haute-Savoie	783 127	24	9,4
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	255	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

234 chirurgiens orthopédistes et traumatologues, soit 91,8% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

21 chirurgiens orthopédistes et traumatologues, soit 8,2% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

15 chirurgiens orthopédistes et traumatologues, soit 5,9% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 7 OPTAM.

239 chirurgiens orthopédistes et traumatologues, soit 93,7% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 23 OPTAM. Un praticien n'a pas précisé son secteur d'activité.

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

3,3 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes

pour 100 000 habitants

soit une desserte médicale d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte pour 30 670 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018¹** : 419 chirurgiens orthopédistes et traumatologues (tous modes confondus), dont 57% de libéraux stricts (239 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux exclusifs) et 18% de mixtes (75 chirurgiens orthopédistes et traumatologues mixtes), **soit un total de 314 chirurgiens orthopédistes et traumatologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **4,0 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 3,7 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018²** : 442 chirurgiens orthopédistes et traumatologues (tous modes confondus), dont 57% de libéraux stricts (252 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux exclusifs) et 19% de mixtes (83 chirurgiens orthopédistes et traumatologues mixtes), **soit un total de 335 chirurgiens orthopédistes et traumatologues à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **4,3 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 3,9 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

¹ Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

² Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie³** : 316 chirurgiens orthopédistes et traumatologues (tous modes confondu), dont 73% de libéraux stricts (229 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux stricts) et 27% de mixtes (87 chirurgiens orthopédistes et traumatologues mixtes), **soit un total de 316 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **4,0 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 3,7 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 3 groupes (**tab. n° 2**) :

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	7	1,1	89 447
Allier	343 062	8	2,3	42 883
Ardèche	322 381	3	0,9	107 460
Cantal	146 618	5	3,4	29 324
Drôme	499 159	14	2,8	35 654
Isère	1 243 597	38	3,1	32 726
Loire	757 305	13	1,7	58 254
Haute-Loire	226 565	2	0,9	113 283
Puy-de-Dôme	644 216	18	2,8	35 790
Rhône	1 801 885	107	5,9	16 840
Savoie	426 924	16	3,7	26 683
Haute-Savoie	783 127	24	3,1	32 630
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	255	3,3	30 670

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est "particulièrement" inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Ain** et de **la Loire**.

³ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

- **2^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **l'Allier**, **du Puy-de-Dôme**, de **la Drôme**, de **l'Isère** et de **la Haute-Savoie**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements **du Cantal**, de **la Savoie** et **du Rhône**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette faible répartition, qui reflète ici les traits géographiques de la répartition des principaux centres urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes concerne **42 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁴ de **1,0%**, et le taux de couverture⁵ de la population est de plus de **26,0%**. Concrètement, **26,1%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit plus d'un quart des habitants de la région. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 8 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **1,2%**. Concrètement, **27,8%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence. Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie d'opposition inscrite dans un contexte de faible niveau de l'encadrement médical mais aussi marqué par une relative homogénéité de la densité médicale par territoire de santé.

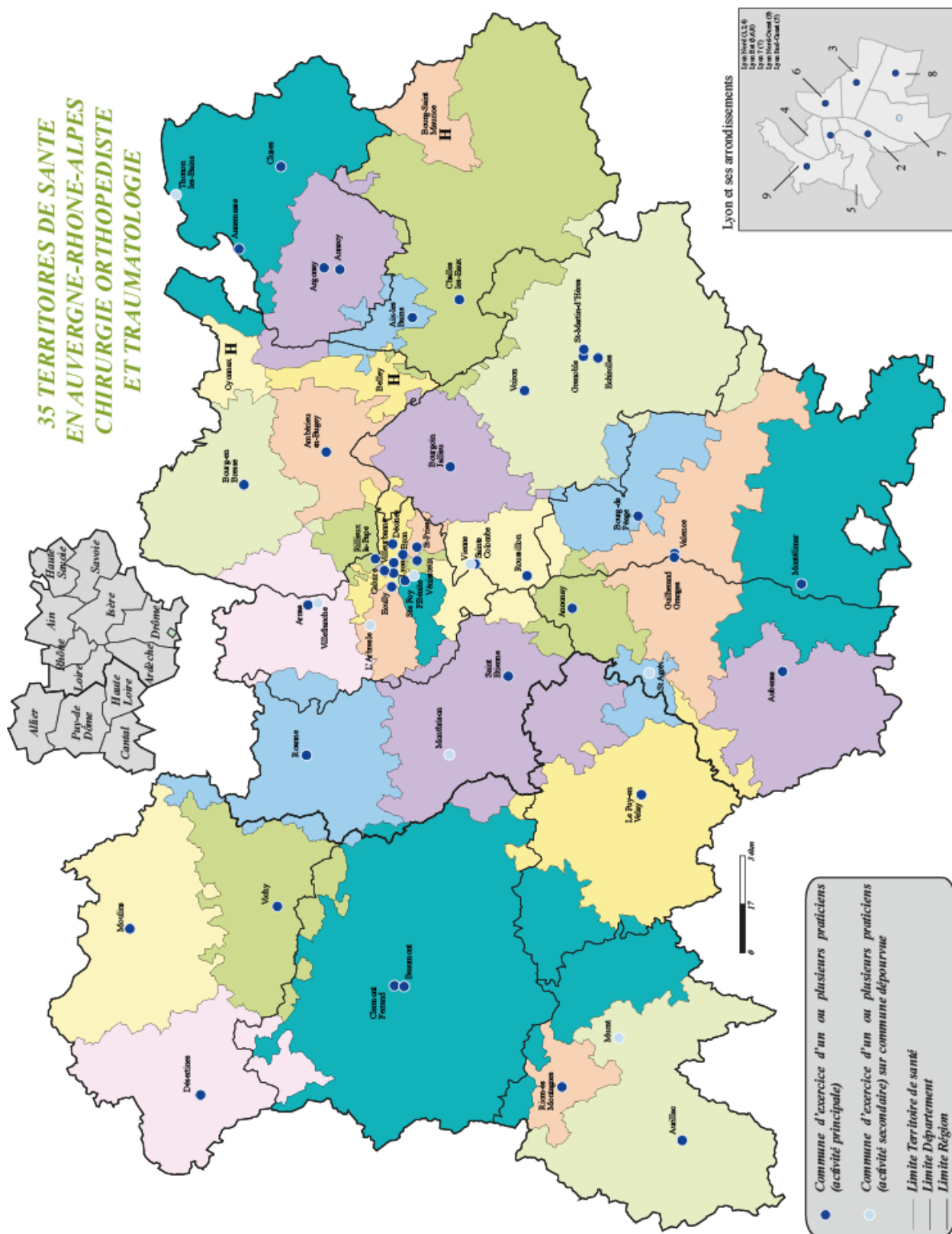
En effet, **20 Territoires de santé** (57,1% des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (3,3 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 9 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 2,0 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de **Désertines**, d'**Aubenas**, d'**Annonay**, de **Saint-Étienne**, de **Vichy**, d'**Arnas**, du **Puy-en-Velay**, de **Bourg-de-Péage** et de **Bourg-en-Bresse** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles. À l'opposé, **15 Territoires de santé** enregistrent un niveau de densité médicale

⁴ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

⁵ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

supérieure à la moyenne régionale, soit **42,9%** des territoires de santé. Parmi ces territoires, 5 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 5,0 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé d'**Aix-les-Bains**, de **Caluire-et-Cuire**, de **Lyon**, de **Saint-Agrève** et de **Riom-ès-Montagnes**.

35 TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES
CHIRURGIE ORTHOPEDISTE
ET TRAUMATOLOGIE



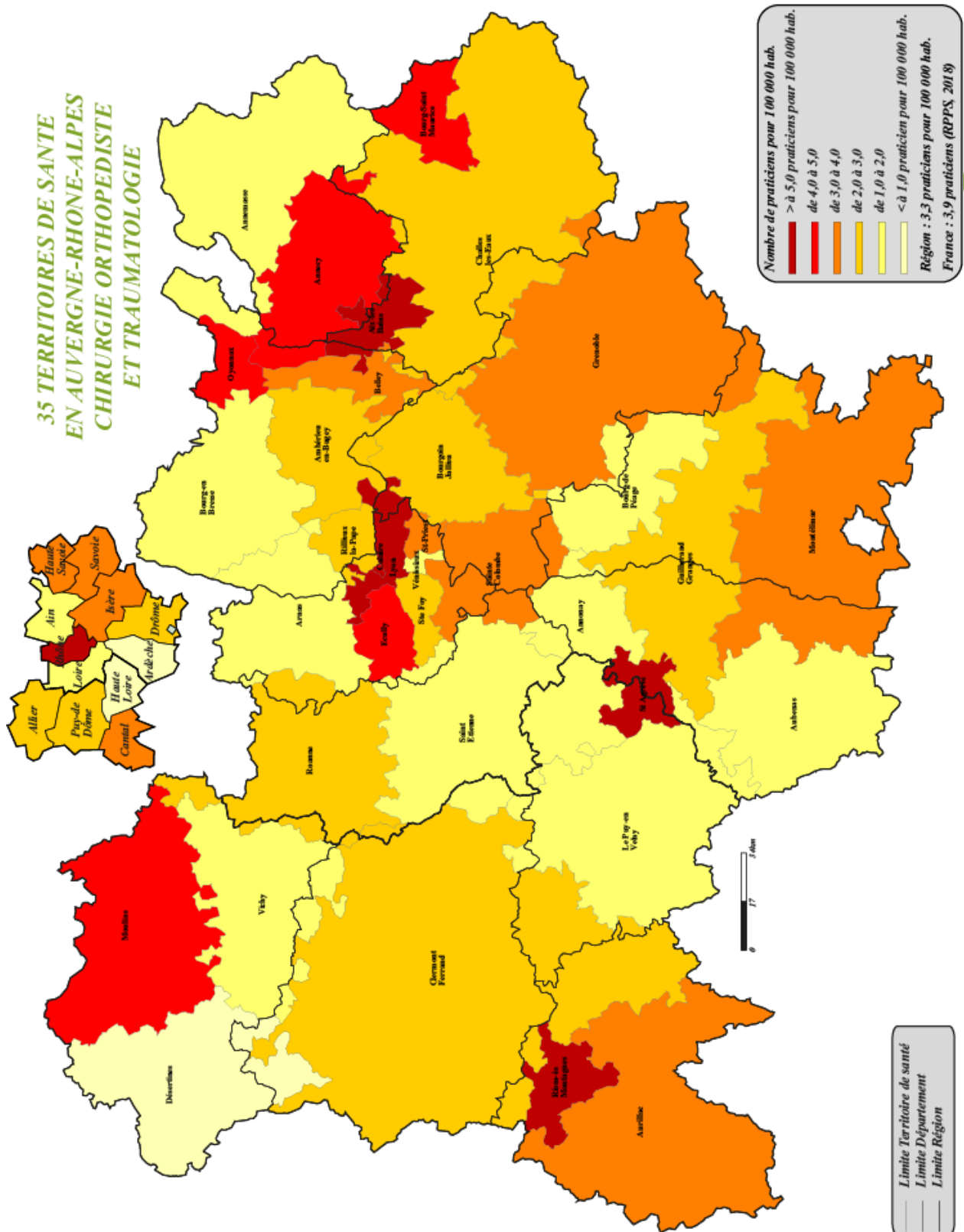


Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
03098	Désertines	117 688	1	0,8	117 688
07019	Aubenas	91 755	1	1,1	91 755
07010	Annonay	81 968	1	1,2	81 968
42218	Saint-Étienne	654 502	9	1,4	72 722
03310	Vichy	136 031	2	1,5	68 016
69013	Arnas	247 742	4	1,6	61 936
43157	Le Puy-en-Velay	119 930	2	1,7	59 965
26057	Bourg-de-Péage	112 498	2	1,8	56 249
01053	Bourg-en-Bresse	208 700	4	1,9	52 175
69259	Vénissieux	102 224	2	2,0	51 112
74012	Annemasse	553 124	11	2,0	50 284
07102	Guilhaud-Granges	292 647	6	2,1	48 775
42187	Roanne	189 609	4	2,1	47 402
69286	Rillieux-La-Pape	125 369	3	2,4	41 790
38053	Bourgoin-Jallieu	250 476	6	2,4	41 746
73064	Challes-les-Eaux	378 640	10	2,6	37 864
63113	Clermont-Ferrand	674 858	18	2,7	37 492
01004	Ambérieu-en-Bugey	108 675	3	2,8	36 225
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	179 039	5	2,8	35 808
26198	Montélimar	231 650	7	3,0	33 093
69189	Sainte-Colombe	263 652	9	3,4	29 295
15014	Aurillac	114 512	4	3,5	28 628
69290	Saint-Priest	84 817	3	3,5	28 272
01034	Belley*	25 701	1	3,9	25 701
38185	Grenoble	764 914	30	3,9	25 497
74010	Annecy	318 317	13	4,1	24 486
69081	Écully	139 455	6	4,3	23 243
73054	Bourg-Saint-Maurice*	22 424	1	4,5	22 424
01283	Oyonnax*	43 923	2	4,6	21 962
03190	Moulins	105 186	5	4,8	21 037
73008	Aix-les-Bains	94 261	6	6,4	15 710
69034	Caluire-et-Cuire	42 494	3	7,1	14 165
69123	Lyon	925 445	74	8,0	12 506
07204	Saint-Agrève	10 827	1	9,2	10 827
15162	Riom-ès-Montagnes	7 913	1	12,6	7 913
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	255	3,3	30 670

moyenne
régionale
observée

(*) praticiens LTPH

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter **l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes**, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **199 chirurgiens orthopédistes et traumatologues** (soit **64%** des chirurgiens orthopédistes et traumatologues) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux chirurgiens orthopédistes et traumatologues qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les chirurgiens orthopédistes et traumatologues représentent un effectif de **247,60 ETP** pour 255 chirurgiens orthopédistes et traumatologues à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 – Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	7	6,20
Allier	8	8,00
Ardèche	3	3,00
Cantal	5	4,90
Drôme	14	13,80
Isère	38	37,30
Loire	13	12,80
Haute-Loire	2	2,00
Puy-de-Dôme	18	18,00
Rhône	107	102,50
Savoie	16	15,50
Haute-Savoie	24	23,60
Auvergne-Rhône-Alpes	255	247,60

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)
par Territoire de santé**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	108 675	3	3,50
01034	Belley*	25 701	1	—
01053	Bourg-en-Bresse	208 700	4	3,40
01283	Oyonnax*	43 923	2	—
03098	Désertines	117 688	1	1,00
03190	Moulins	105 186	5	5,00
03310	Vichy	136 031	2	2,00
07010	Annonay	81 968	1	0,80
07019	Aubenas	91 755	1	1,00
07102	Guilherand-Granges	292 647	6	6,00
07204	Saint-Agrève	10 827	1	0,05
15014	Aurillac	114 512	4	3,90
15162	Riom-ès-Montagnes	7 913	1	1,00
26057	Bourg-de-Péage	112 498	2	2,00
26198	Montélimar	231 650	7	6,80
38053	Bourgoin-Jallieu	250 476	6	5,80
38185	Grenoble	764 914	30	29,90
42187	Roanne	189 609	4	4,20
42218	Saint-Étienne	654 502	9	8,90
43157	Le Puy-en-Velay	119 930	2	2,00
63113	Clermont-Ferrand	674 858	18	18,00
69013	Arnas	247 742	4	5,00
69034	Caluire-et-Cuire	42 494	3	2,30
69081	Écully	139 455	6	5,30
69123	Lyon	925 445	74	68,35
69189	Sainte-Colombe	263 652	9	9,10
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	179 039	5	5,00
69259	Vénissieux	102 224	2	1,40
69286	Rillieux-La-Pape	125 369	3	3,30
69290	Saint-Priest	84 817	3	2,60
73008	Aix-les-Bains	94 261	6	5,70
73054	Bourg-Saint-Maurice*	22 424	1	—
73064	Challes-les-Eaux	378 640	10	10,20
74010	Annecy	318 317	13	12,60
74012	Annemasse	553 124	11	11,00
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	255	247,60

(*) Praticiens LTPH

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. C'est le cas du territoire de santé de **Saint-Agrève** dans le département de l'Ardèche, territoire de santé dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens en exercice installés dans un autre département.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **10 praticiens** (sur les 199 chirurgiens orthopédistes et traumatologues ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **64,0%** des chirurgiens orthopédistes et traumatologues de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux chirurgiens orthopédistes et traumatologues qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de chirurgiens orthopédistes et traumatologues exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	7	2
Allier	8	—
Ardèche	3	—
Cantal	5	—
Drôme	14	1
Isère	38	—
Loire	13	—
Haute-Loire	2	—
Puy-de-Dôme	18	—
Rhône	107	3
Savoie	16	2
Haute-Savoie	24	2
Auvergne-Rhône-Alpes	255	10

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25 %	de 25 à 50 %	de 50 à 75 %	de 75 à 99 %
01053	Bourg-en-Bresse	4	2	—	—	2	—
26198	Montélimar	7	1	—	—	—	1
69123	Lyon	74	2	—	—	—	2
69259	Vénissieux	2	1	—	—	1	—
73008	Aix-les-Bains	6	1	—	—	1	—
73064	Challes-les-Eaux	10	1	—	—	—	1
74010	Annecy	13	2	—	—	—	2
	Auvergne-Rhône-Alpes	116	10	—	—	4	6

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

21 chirurgiens orthopédistes et traumatologues sur 255 (soit 8,2%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (**tab. n° 8**). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

23

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte	
		Effectifs	%
Ain	7	—	—
Allier	8	—	—
Ardèche	3	—	—
Cantal	5	2	40,0
Drôme	14	—	—
Isère	38	5	13,2
Loire	13	1	7,7
Haute-Loire	2	—	—
Puy-de-Dôme	18	1	5,6
Rhône	107	12	11,2
Savoie	16	—	—
Haute-Savoie	24	—	—
Auvergne-Rhône-Alpes	255	21	8,2%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 255 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes s'exerce presque exclusivement, et logiquement, en établissement de soins. Ainsi, plus de **93,0%** des praticiens exercent leur activité au sein d'établissements de soins, soit plus de neuf praticiens sur dix (**tab. n° 9**). L'activité en cabinet individuel et/ou de groupe est très nettement moins représentée, soit **3,1%** des praticiens.

24

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	0,0	0,0	100,0	0,0
Allier	0,0	0,0	87,5	12,5
Ardèche	33,3	0,0	66,7	0,0
Cantal	0,0	0,0	60,0	40,0
Drôme	0,0	0,0	100,0	0,0
Isère	0,0	7,9	86,8	5,3
Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Haute-Loire	0,0	0,0	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	0,0	0,0	100,0	0,0
Rhône	0,0	2,8	94,4	2,8
Savoie	0,0	6,3	93,8	0,0
Haute-Savoie	0,0	0,0	95,8	4,2
Auvergne-Rhône-Alpes	0,4%	2,7%	93,3%	3,5%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

80 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sur les 255 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, à savoir :

- en cabinet individuel : 1,00 ETP (soit 0,4%)
- en cabinet de groupe : 6,50 ETP (soit 2,6%)
- en établissement : 231,20 ETP (soit 93,4%)
- non renseigné : 8,90 ETP (soit 3,6%)

Les chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) particulièrement conséquente (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	3	0,0	0,0	100,0	0,0	—
01034	Belley	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
01053	Bourg-en-Bresse	4	0,0	0,0	100,0	0,0	2
01283	Oyonnax	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03098	Désertines	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03190	Moulines	5	0,0	0,0	100,0	0,0	—
03310	Vichy	2	0,0	0,0	50,0	50,0	—
07010	Annonay	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
07019	Aubenas	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
07102	Guilhaud-Granges	6	16,7	0,0	83,3	0,0	1
07204	Saint-Agrève	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
15014	Aurillac	4	0,0	0,0	75,0	25,0	1
15162	Riom-ès-Montagnes	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
26057	Bourg-de-Péage	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
26198	Montélimar	7	0,0	0,0	100,0	0,0	—
38053	Bourgoin-Jallieu	6	0,0	0,0	83,3	16,7	2
38185	Grenoble	30	0,0	10,0	86,7	3,3	17
42187	Roanne	4	0,0	0,0	100,0	0,0	—
42218	Saint-Étienne	9	0,0	0,0	100,0	0,0	2
43157	Le Puy-en-Velay	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
63113	Clermont-Ferrand	18	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69013	Arnas	4	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69034	Caluire-et-Cuire	3	0,0	0,0	66,7	33,3	3
69081	Écully	6	0,0	0,0	100,0	0,0	4
69123	Lyon	74	0,0	4,1	93,2	2,7	37
69189	Sainte-Colombe	9	0,0	0,0	100,0	0,0	2
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	5	0,0	0,0	100,0	0,0	—
69259	Vénissieux	2	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69286	Rillieux-La-Pape	3	0,0	0,0	100,0	0,0	1
69290	Saint-Priest	3	0,0	0,0	100,0	0,0	2
73008	Aix-les-Bains	6	0,0	16,7	83,3	0,0	2
73054	Bourg-Saint-Maurice	1	0,0	0,0	100,0	0,0	—
73064	Challes-les-Eaux	10	0,0	0,0	100,0	0,0	—
74010	Annecy	13	0,0	0,0	100,0	0,0	—
74012	Annemasse	11	0,0	0,0	90,9	9,1	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	255	0,4%	2,7%	93,3%	3,5%	80

(*) Praticiens LTPH.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Chirurgiens orthopédiste et traumatologues est de **50 ans**⁶, il est de 51 ans pour les hommes, et de 42 ans pour les femmes (**tab. n° 11**). L'âge médian est de 51 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	53	36	50	42,9	42,9	14,3
Allier	51	—	51	42,9	14,3	14,3
Ardèche	45	—	45	0,0	0,0	0,0
Cantal	53	—	53	40,0	40,0	20,0
Drôme	51	—	51	28,6	28,6	7,1
Isère	50	41	50	34,2	21,1	10,5
Loire	51	46	51	38,5	23,1	7,7
Haute-Loire	49	—	49	0,0	0,0	0,0
Puy-de-Dôme	50	—	50	38,9	11,1	0,0
Rhône	52	44	51	44,3	23,6	7,5
Savoie	52	41	50	31,3	12,5	0,0
Haute-Savoie	47	37	47	25,0	16,7	4,2
Auvergne-Rhône-Alpes	51 ans	42 ans	50 ans	37,7%	21,4%	7,1%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est modérée, soit un écart de 8 années entre le département **du Cantal** qui enregistre l'âge moyen le plus élevé, soit **53 ans**, et le département de **l'Ardèche** qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **45 ans**.

21 territoires de santé sur les 35 territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 50 ans, soit **60,0%** des territoires de santé des chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **14 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 50 ans (**tab. n° 12**).

130 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **51,6%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁷ est de 1,1 ou 107 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour

⁶ Compte tenu de l'absence de réponses, les calculs se font sur la base de 252 praticiens.

⁷ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

100 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes âgés de moins 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **8 Territoires de santé**, soit **22,9%** des territoires de santé des chirurgiens orthopédistes et traumatologues.

95 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **37,7%** des praticiens. Concrètement, près de deux praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **16 Territoires de santé**, soit **45,7%** des territoires de santé des chirurgiens orthopédistes et traumatologues.

54 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **21,4%** des praticiens. Concrètement, plus d'un praticien sur cinq va atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **11 Territoires de santé**, soit **31,4%** des territoires de santé des chirurgiens orthopédistes et traumatologues.

19 chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **7,1%** des praticiens. Concrètement, près d'un praticien sur dix est susceptible de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **4 Territoires de santé**, soit **11,4%** des territoires de santé des chirurgiens orthopédistes et traumatologues.

Tableau n° 12 : Âge moyen des médecins en exercice par Territoire de santé

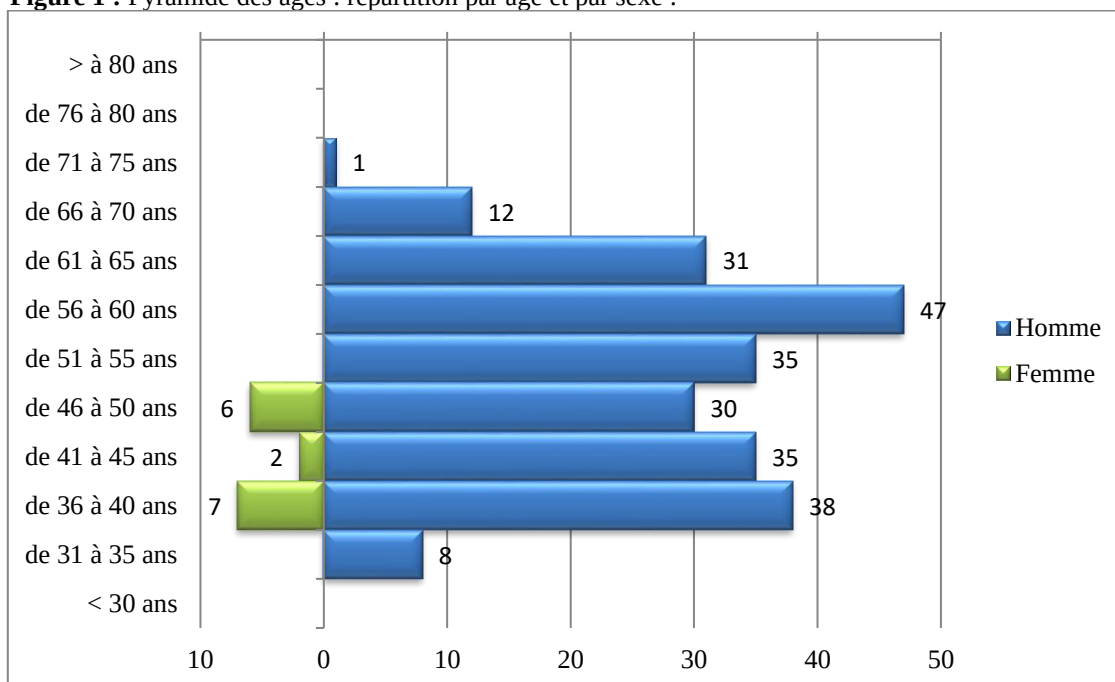
Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	51	36	46	3	1	1	—
01034	Belley	65	—	65	1	1	1	1
01053	Bourg-en-Bresse	54	—	54	4	2	2	1
01283	Oyonnax	56	—	56	2	1	—	—
03098	Désertines	56	—	56	1	1	—	—
03190	Moulins	49	—	49	5	1	1	1
03310	Vichy	56	—	56	2	1	—	—
07010	Annonay	41	—	41	1	—	—	—
07019	Aubenas	45	—	45	1	—	—	—
07102	Guilherand-Granges	48	—	48	6	1	1	—
07204	Saint-Agrève	65	—	65	1	1	1	1
15014	Aurillac	50	—	50	4	1	1	—
15162	Riom-ès-Montagnes	69	—	69	1	1	1	1
26057	Bourg-de-Péage	57	—	57	2	1	1	—
26198	Montélimar	51	—	51	7	2	2	1
38053	Bourgoin-Jallieu	51	38	49	6	1	1	1
38185	Grenoble	49	43	49	30	10	5	2
42187	Roanne	51	46	50	4	2	1	—
42218	Saint-Étienne	51	—	51	9	3	2	1
43157	Le Puy-en-Velay	49	—	49	2	—	—	—
63113	Clermont-Ferrand	50	—	50	18	7	2	—
69013	Arnas	54	—	54	4	3	2	—
69034	Caluire-et-Cuire	62	49	58	3	2	2	—
69081	Écully	49	—	49	6	1	—	—
69123	Lyon	51	45	51	74	32	13	6
69189	Sainte-Colombe	55	—	55	9	6	6	2
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	57	—	57	5	3	3	1
69259	Vénissieux	60	38	49	2	1	1	—
69286	Rillieux-La-Pape	52	—	52	3	1	—	—
69290	Saint-Priest	46	—	46	3	—	—	—
73008	Aix-les-Bains	55	45	53	6	2	1	—
73054	Bourg-Saint-Maurice	65	—	65	1	1	1	1
73064	Challes-les-Eaux	50	37	49	10	3	1	—
74010	Annecy	49	37	48	13	3	2	1
74012	Annemasse	46	—	46	11	3	2	—
	Auvergne-Rhône-Alpes	51 ans	42 ans	50 ans	255	95	54	19

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, la Chirurgie Orthopédiste et Traumatologie est une spécialité pratiquée essentiellement par des hommes. En effet, 237 chirurgiens orthopédiques et traumatologues sont des hommes (soit **94,0%** des chirurgiens orthopédiques et traumatologues libéraux et/ou mixte) et 15 sont des femmes (soit **6,0%** des praticiens) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-hommes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). Ainsi, **l'Allier, l'Ardèche, le Cantal, la Drôme, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme** sont les départements où les taux de masculinité sont particulièrement significatifs, **100,0%** des chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sont des hommes. Six départements sont concernés par la présence d'activité féminine, soit **l'Ain, la Haute-Savoie, l'Isère, la Loire, le Rhône et la Haute-Savoie**. Parmi ces départements, les taux de féminité les plus élevés concernent les départements de **l'Ain** et de **la Savoie** où **12,0%** à **14,0%** des chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes sont des femmes.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département

Les départements	Homme	Femme
Ain	85,7	14,3
Allier	100,0	0,0
Ardèche	100,0	0,0
Cantal	100,0	0,0
Drôme	100,0	0,0
Isère	92,1	7,9
Loire	92,3	7,7
Haute-Loire	100,0	0,0
Puy-de-Dôme	100,0	0,0
Rhône	93,4	6,6
Savoie	87,5	12,5
Haute-Savoie	95,8	4,2
Auvergne-Rhône-Alpes	94,0%	6,0%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ Féminisation et temps partiel

Précédemment, nous avons vu que 10 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 199 chirurgiens orthopédistes et traumatologues ayant répondu au questionnaire). Compte tenu du sex-ratio, 80,0% des praticiens concernés sont des hommes !

■ Féminisation et cadres d'activité

Malgré un fort taux de masculinité, les tendances sont très proches, et peu de différences sont observées dans le choix du cadre d'activité. Globalement, l'établissement demeure incontestablement le cadre le plus plébiscité pour l'exercice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	0,4	0,0	0,4
Cabinet de groupe	2,9	0,0	2,7
Etablissement	93,3	93,3	93,3
Non communiqué	3,3	6,7	3,5
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

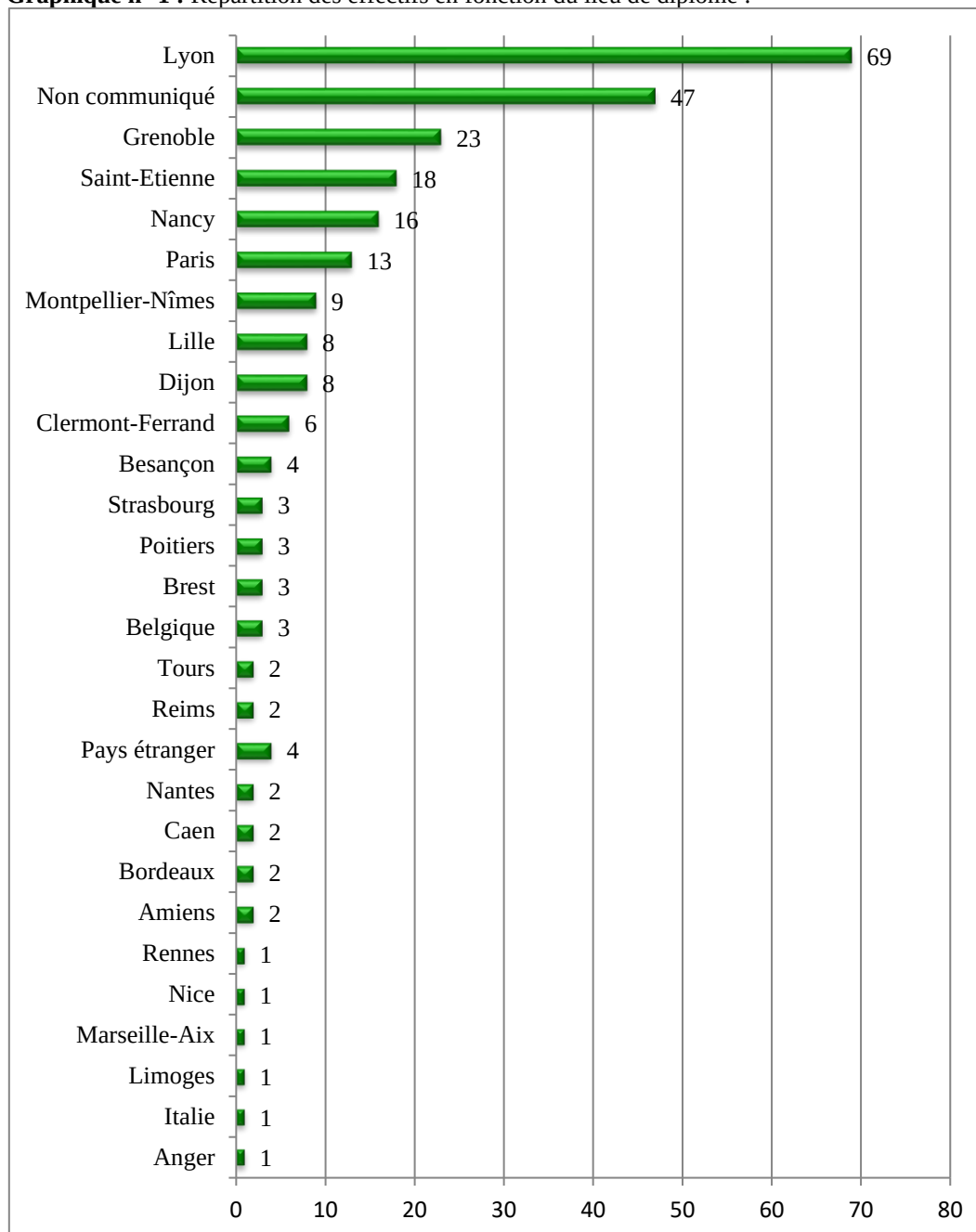
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La seule différence repose sur le choix du cabinet individuel et/ou de groupe comme cadre d'exercice, uniquement présent chez les praticiens-hommes, mais de nouveau le taux de réponse ne permet d'affiner cette analyse.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" moins développé. En effet, **45,5%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (**graph. n° 1**).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **45,5%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'importance de l'effet de « préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de deuxième rang** : la région Grand-Est (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) : **7,5%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Ile-de-France : **5,1%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, pour les départements **du Cantal**, de **l'Ain**, de **la Drôme**, de **l'Isère** et **du Rhône**, au moins de 40,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales, et même plus de 60,0% pour les départements de **la Loire**, de **l'Ardèche** et de **la Savoie**. Mais ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Allier**, de **la Haute-Savoie** et **du Puy-de-Dôme** où moins de 10,0% des praticiens sont issus des facultés régionales, mais de nouveau le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	7	1,1	50	42,9	42,9
Allier	343 062	8	2,3	51	42,9	14,3
Ardèche	322 381	3	0,9	45	0,0	0,0
Cantal	146 618	5	3,4	53	40,0	40,0
Drôme	499 159	14	2,8	51	28,6	28,6
Isère	1 243 597	38	3,1	50	34,2	21,1
Loire	757 305	13	1,7	51	38,5	23,1
Haute-Loire	226 565	2	0,9	49	0,0	0,0
Puy-de-Dôme	644 216	18	2,8	50	38,9	11,1
Rhône	1 801 885	107	5,9	51	44,3	23,6
Savoie	426 924	16	3,7	50	31,3	12,5
Haute-Savoie	783 127	24	3,1	47	25,0	16,7
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	255	3,3	50 ans	37,7%	21,4%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	108 675	3	2,8	46	33,3	33,3	0,0
01034	Belley*	25 701	1	3,9	65	100,0	100,0	100,0
01053	Bourg-en-Bresse	208 700	4	1,9	54	50,0	50,0	25,0
01283	Oyonnax*	43 923	2	4,6	56	50,0	0,0	0,0
03098	Désertines	117 688	1	0,8	56	100,0	0,0	0,0
03190	Moulins	105 186	5	4,8	49	20,0	20,0	20,0
03310	Vichy	136 031	2	1,5	56	100,0	0,0	0,0
07010	Annonay	81 968	1	1,2	41	0,0	0,0	0,0
07019	Aubenas	91 755	1	1,1	45	0,0	0,0	0,0
07102	Guilherand-Granges	292 647	6	2,1	48	16,7	16,7	0,0
07204	Saint-Agrève	10 827	1	9,2	65	100,0	100,0	100,0
15014	Aurillac	114 512	4	3,5	50	25,0	25,0	0,0
15162	Riom-ès-Montagnes	7 913	1	12,6	69	100,0	100,0	100,0
26057	Bourg-de-Péage	112 498	2	1,8	57	50,0	50,0	0,0
26198	Montélimar	231 650	7	3,0	51	28,6	28,6	14,3
38053	Bourgoin-Jallieu	250 476	6	2,4	49	16,7	16,7	16,7
38185	Grenoble	764 914	30	3,9	49	33,3	16,7	6,7
42187	Roanne	189 609	4	2,1	50	50,0	25,0	0,0
42218	Saint-Étienne	654 502	9	1,4	51	33,3	22,2	11,1
43157	Le Puy-en-Velay	119 930	2	1,7	49	0,0	0,0	0,0
63113	Clermont-Ferrand	674 858	18	2,7	50	38,9	11,1	0,0
69013	Arnas	247 742	4	1,6	54	75,0	50,0	0,0
69034	Caluire-et-Cuire	42 494	3	7,1	58	66,7	66,7	0,0
69081	Écully	139 455	6	4,3	49	16,7	0,0	0,0
69123	Lyon	925 445	74	8,0	51	43,2	17,6	8,1
69189	Sainte-Colombe	263 652	9	3,4	55	66,7	66,7	22,2
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	179 039	5	2,8	57	60,0	60,0	20,0
69259	Vénissieux	102 224	2	2,0	49	50,0	50,0	0,0
69286	Rillieux-La-Pape	125 369	3	2,4	52	50,0	0,0	0,0
69290	Saint-Priest	84 817	3	3,5	46	0,0	0,0	0,0
73008	Aix-les-Bains	94 261	6	6,4	53	33,3	16,7	0,0
73054	Bourg-Saint-Maurice*	22 424	1	4,5	65	100,0	100,0	100,0
73064	Challes-les-Eaux	378 640	10	2,6	49	30,0	10,0	0,0
74010	Annecy	318 317	13	4,1	48	23,1	15,4	7,7
74012	Annemasse	553 124	11	2,0	46	27,3	18,2	0,0
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	255	3,3	50 ans	37,7%	21,4%	7,1%

(*) Praticiens LTPH.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁸ à un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **25 minutes (tab. n° 17)**. Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (2,4) demeure conséquente, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département **du Rhône** où le temps d'accès est le moins élevé (14 minutes) et le département de **la Drôme** où le temps d'accès est le plus élevé (34 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes)

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	23 mn
Allier	22 mn
Ardèche	23 mn
Cantal	27 mn
Drôme	34 mn
Isère	21 mn
Loire	20 mn
Haute-Loire	32 mn
Puy-de-Dôme	31 mn
Rhône	14 mn
Savoie	33 mn
Haute-Savoie	17 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	25 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE⁹), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,1), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (16 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (34 minutes) (**tab. n° 18**). Les espaces à dominante urbaine des départements du Rhône et de l'Allier enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de l'Ain, de la Savoie et du Puy-de-Dôme, dans un contexte où les valeurs oscillent de 11 à 21 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements du Rhône, de l'Allier et de la Loire

⁸ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

⁹ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolisée et/ou commune périurbaine monopolisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements de la Savoie et de la Drôme.

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes)

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	17	21	19	20	26	33	28	28
Allier	6	14	17	12	21	26	26	26
Ardèche	10	15	18	15	22	29	29	29
Cantal	3	14	—	13	33	26	29	29
Drôme	9	14	19	14	26	50	44	44
Isère	8	17	17	15	26	37	32	32
Loire	11	16	18	15	18	22	27	26
Haute-Loire	7	16	21	14	33	44	35	36
Puy-de-Dôme	9	21	27	21	32	43	42	41
Rhône	7	14	16	11	22	—	26	26
Savoie	19	25	18	21	49	44	41	43
Haute-Savoie	10	16	23	16	26	26	27	27
Auvergne-Rhône-Alpes	10	17	19	16	30	37	34	34

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, près de **69,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte (**tab. n° 19**).

Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès

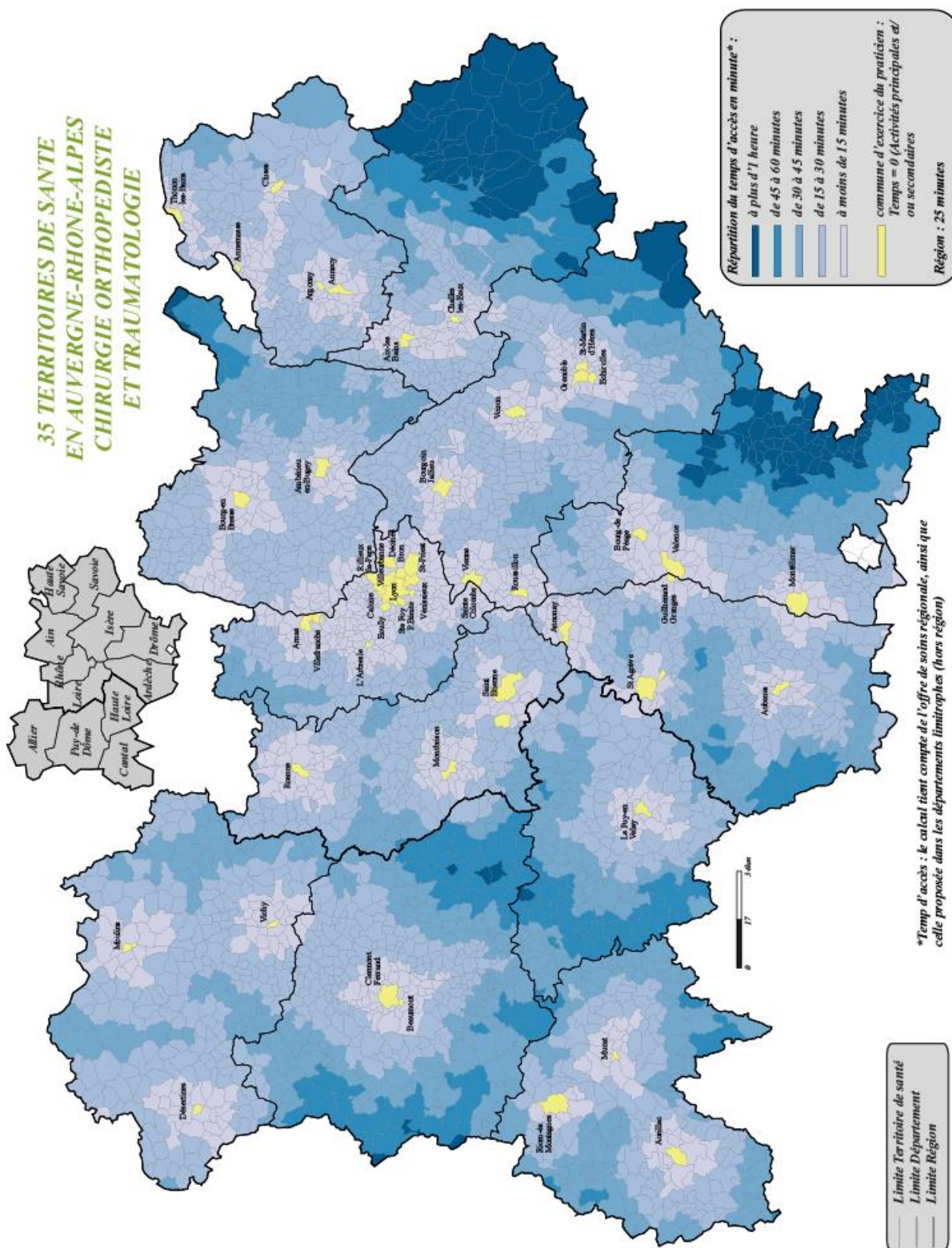
Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	47,5	28,2	14,7	8,1	1,5
Allier	61,9	32,0	6,1	0,0	0,0
Ardèche	55,3	35,0	9,2	0,5	0,0
Cantal	46,0	31,1	21,9	0,9	0,0
Drôme	64,6	25,2	6,2	2,5	1,4
Isère	71,1	25,3	3,2	0,4	0,0
Loire	70,6	26,4	3,0	0,0	0,0
Haute-Loire	32,4	37,3	25,2	5,1	0,0
Puy-de-Dôme	57,2	28,0	9,3	5,5	0,1
Rhône	93,8	5,6	0,6	0,0	0,0
Savoie	49,3	22,8	9,7	7,8	10,4
Haute-Savoie	71,2	27,4	1,4	0,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	69,0%	22,5%	5,7%	1,9%	0,8%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Près de **94,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte, alors que moins de **50,0%** des populations des départements de **la Savoie**, de **l'Ain**, **du Cantal** et de **la Haute-Loire** se trouvent dans ces conditions d'accessibilité. Si plus de 91,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements de **l'Ardèche**, de **l'Allier**, de **l'Isère**, de **la Loire**, de **la Haute-Savoie** et **du Rhône** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est compris entre 80,0% et 90,0% pour les départements du Puy-de-Dôme et de la Drôme, entre 70,0% et 80,0% pour ceux de la Savoie, de l'Ain et du Cantal et "seule" 69,7% de la population du département de **la Haute-Loire** se situe à moins de 30 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES



IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les chirurgiens orthopédistes et traumatologues libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements de **l'Allier**, **du Puy-de-Dôme**, de **la Drôme**, de **l'Isère** et de **la Haute-Savoie**, et plus particulièrement **la Haute-Loire**, de **l'Ardèche**, de **l'Ain** et de **la Loire**, qui enregistrent des niveaux de densité médicale très inférieurs à la densité médicale régionale observée ; et les départements **du Cantal**, de **la Savoie** et **du Rhône** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où un peu moins de 43,0% des territoires de santé enregistrent une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

41

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

- Les **255 chirurgiens orthopédistes et traumatologues** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **247,60 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.
- L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, le Territoire de santé de Saint-Agrève est le seul exemple de territoire de santé dont l'existence ne repose que sur les activités complémentaires de praticiens installés dans un autre département.

■ Le cadre d'exercice : incontestablement, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en établissement, soit plus de neuf praticiens sur dix mais ce résultat est certainement sous-évalué compte tenu du niveau de non-réponses.

■ Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 50 ans ; près de deux praticiens sur cinq sont âgés de 55 ans et plus, près de deux praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; plus d'un praticien sur cinq est âgé de 60 ans et plus, plus d'un praticien sur cinq va atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; plus de 7,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !

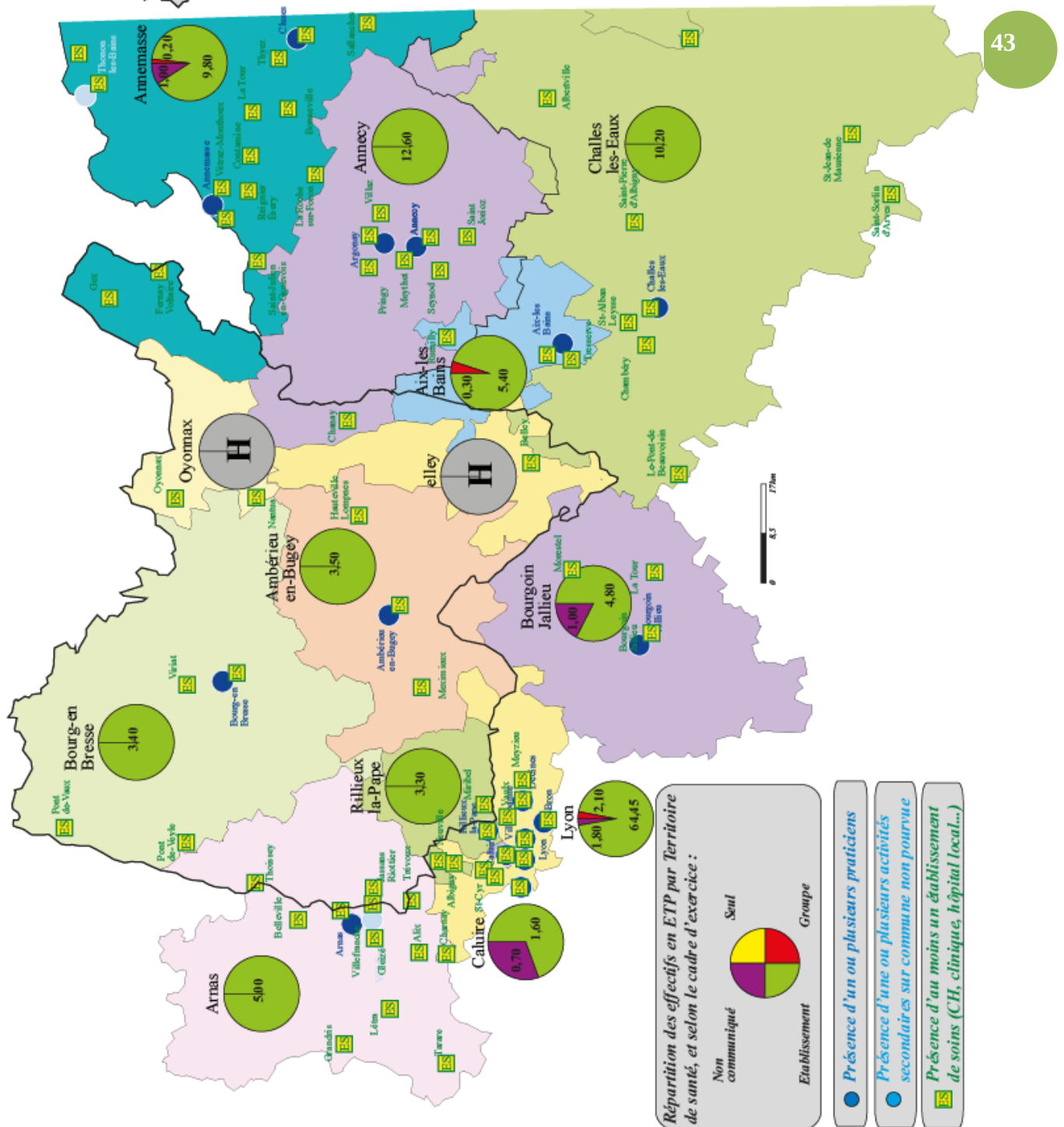
■ Une activité fortement masculine : plus de 9 praticiens sur 10 sont des hommes (94,0%), et 100,0% des praticiens âgés de moins de 35 ans sont des hommes.

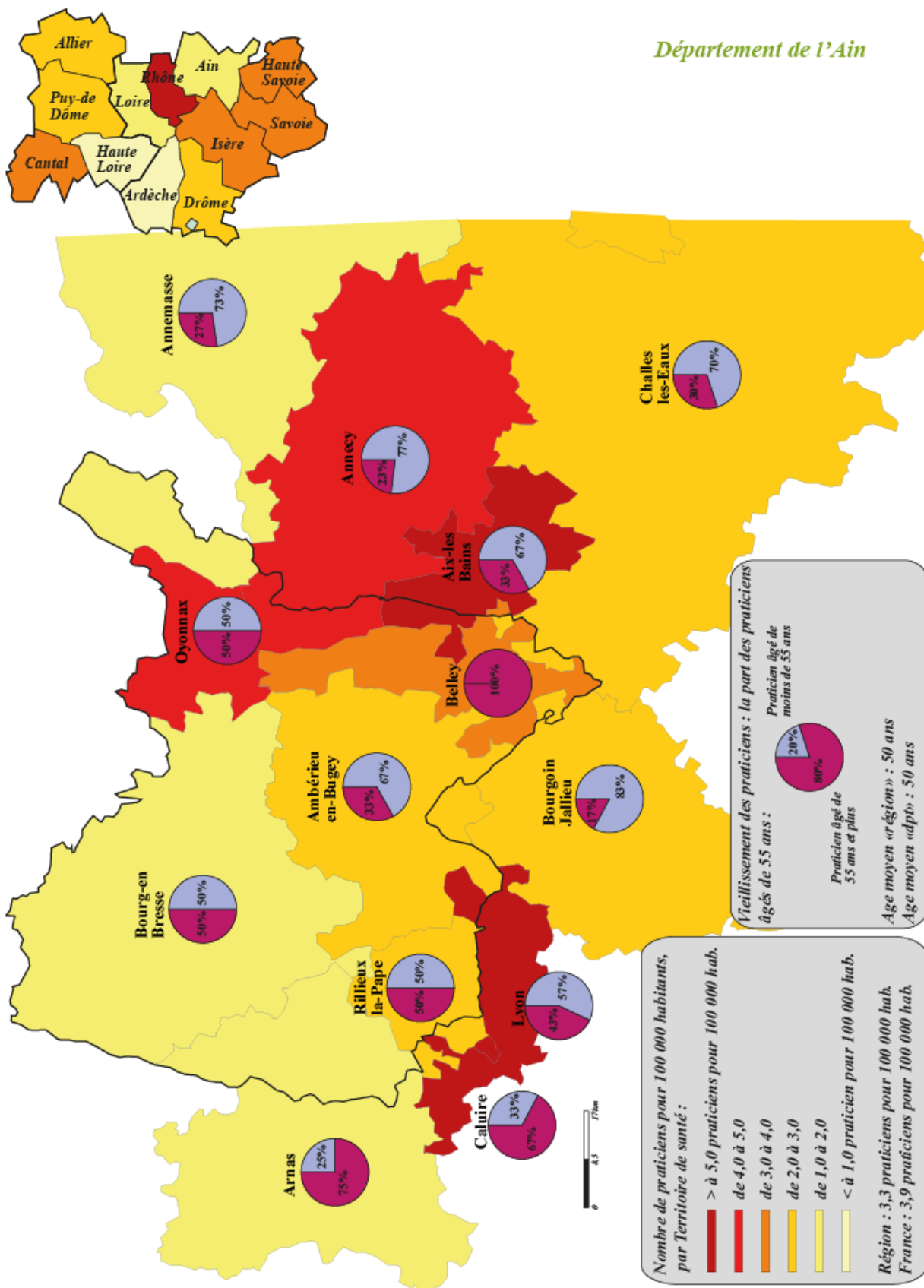
■ L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte est de 25 minutes, ce temps est de 16 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 34 minutes dans les espaces à dominante rurale. Plus de 91,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est de 27 minutes pour le département **du Cantal**, il est compris entre 30 et 34 minutes pour les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Loire**, de **la Savoie** et de **la Drôme**. Et si près de 69,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte, ce taux est de l'ordre de 48,3% pour les départements de **l'Ain**, **du Cantal** et de **la Savoie**, et 32,4% de la population du département de **la Haute-Loire** se situe à moins de 15 minutes d'un chirurgien orthopédiste et traumatologue libéral et/ou mixte.

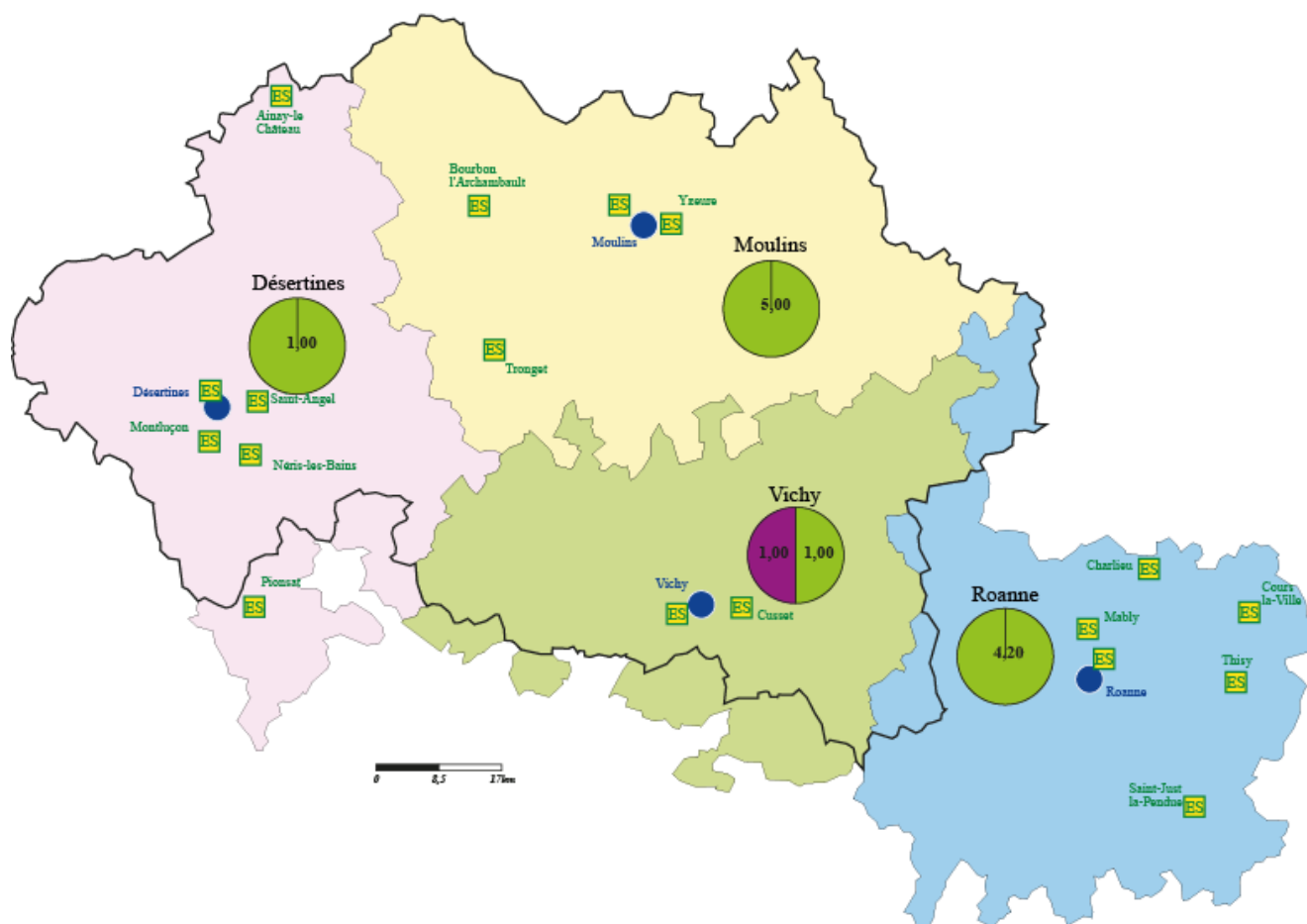
V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES



Département de l'Ain







Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

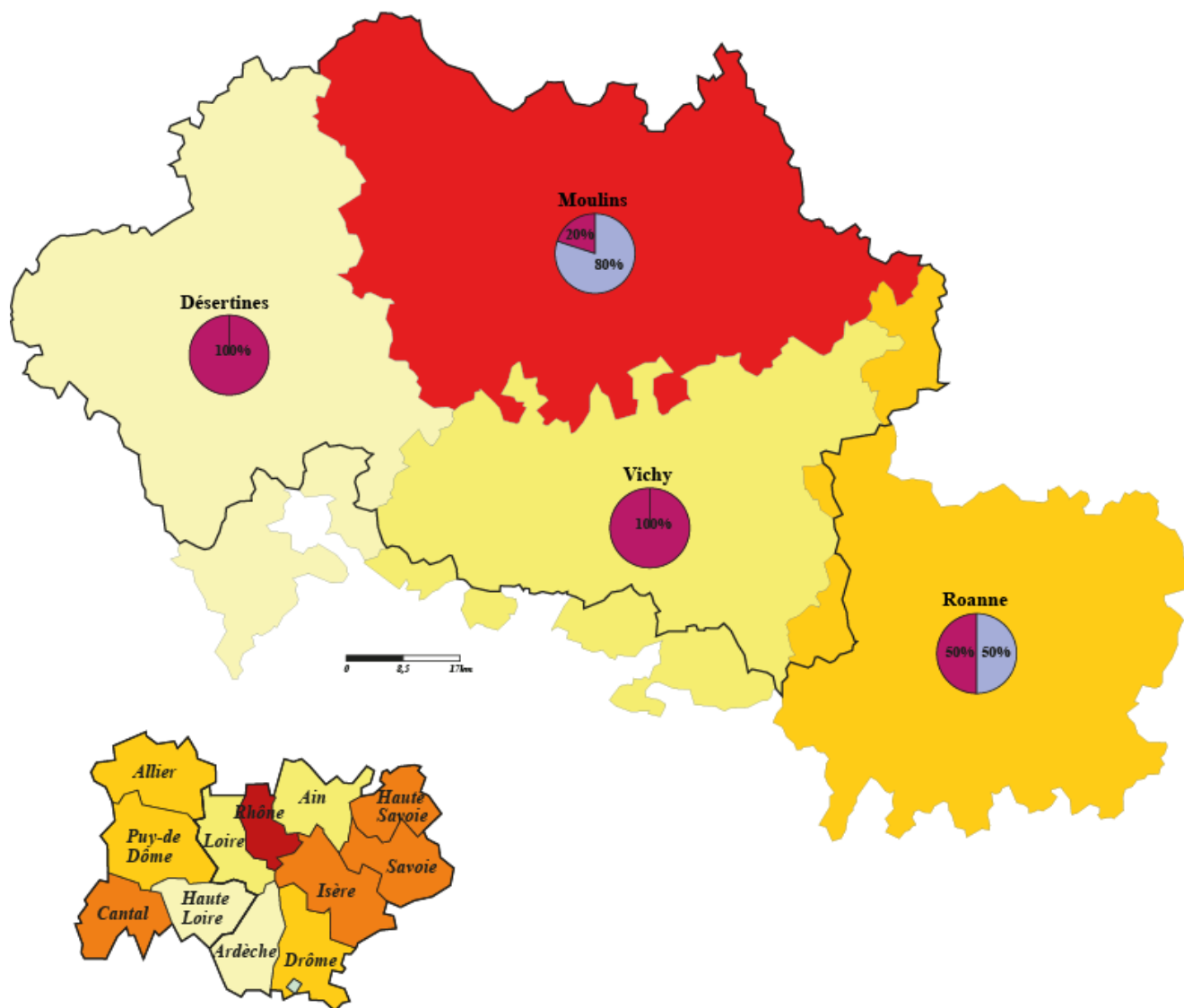


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

■ Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)



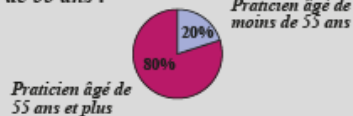


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

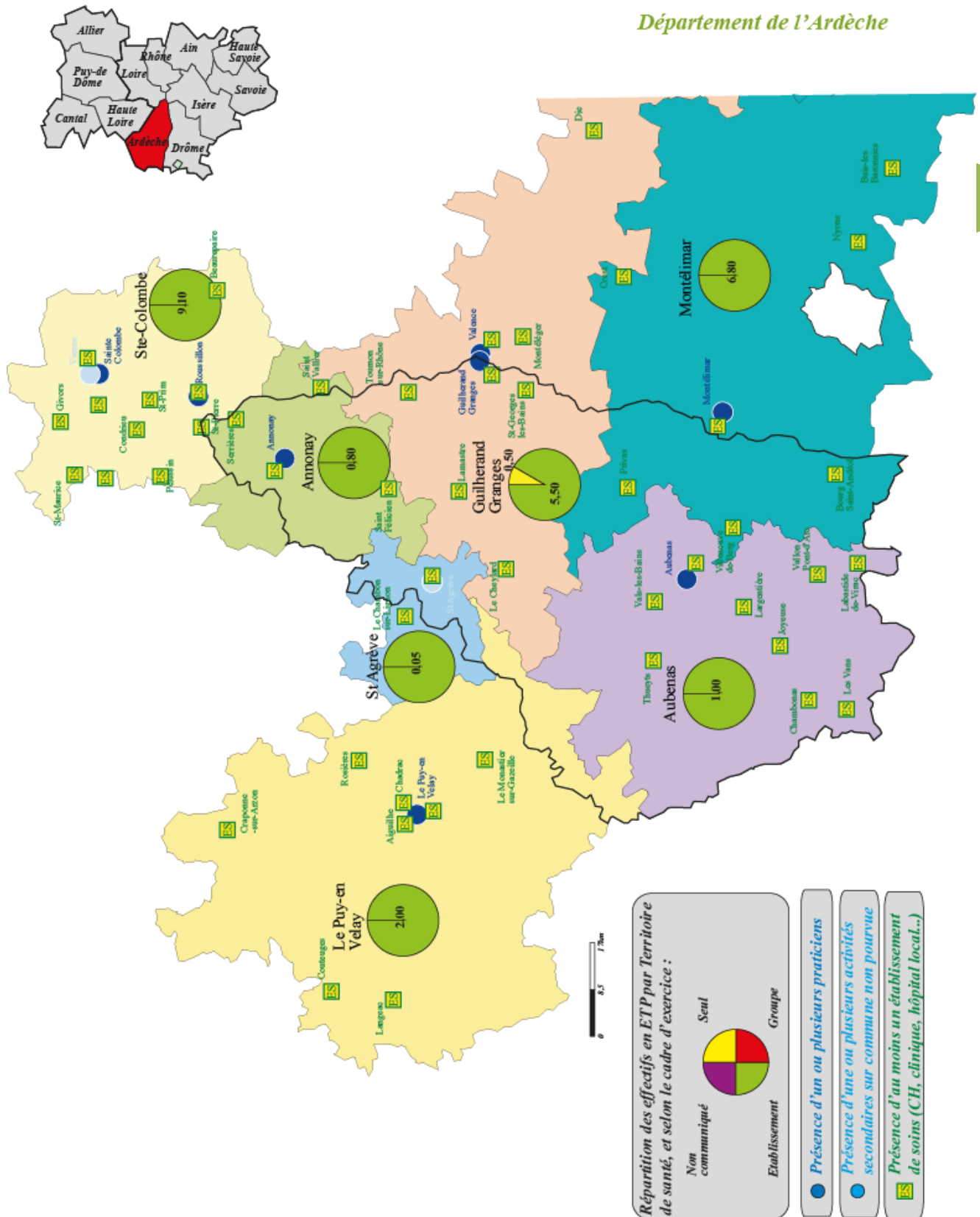
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

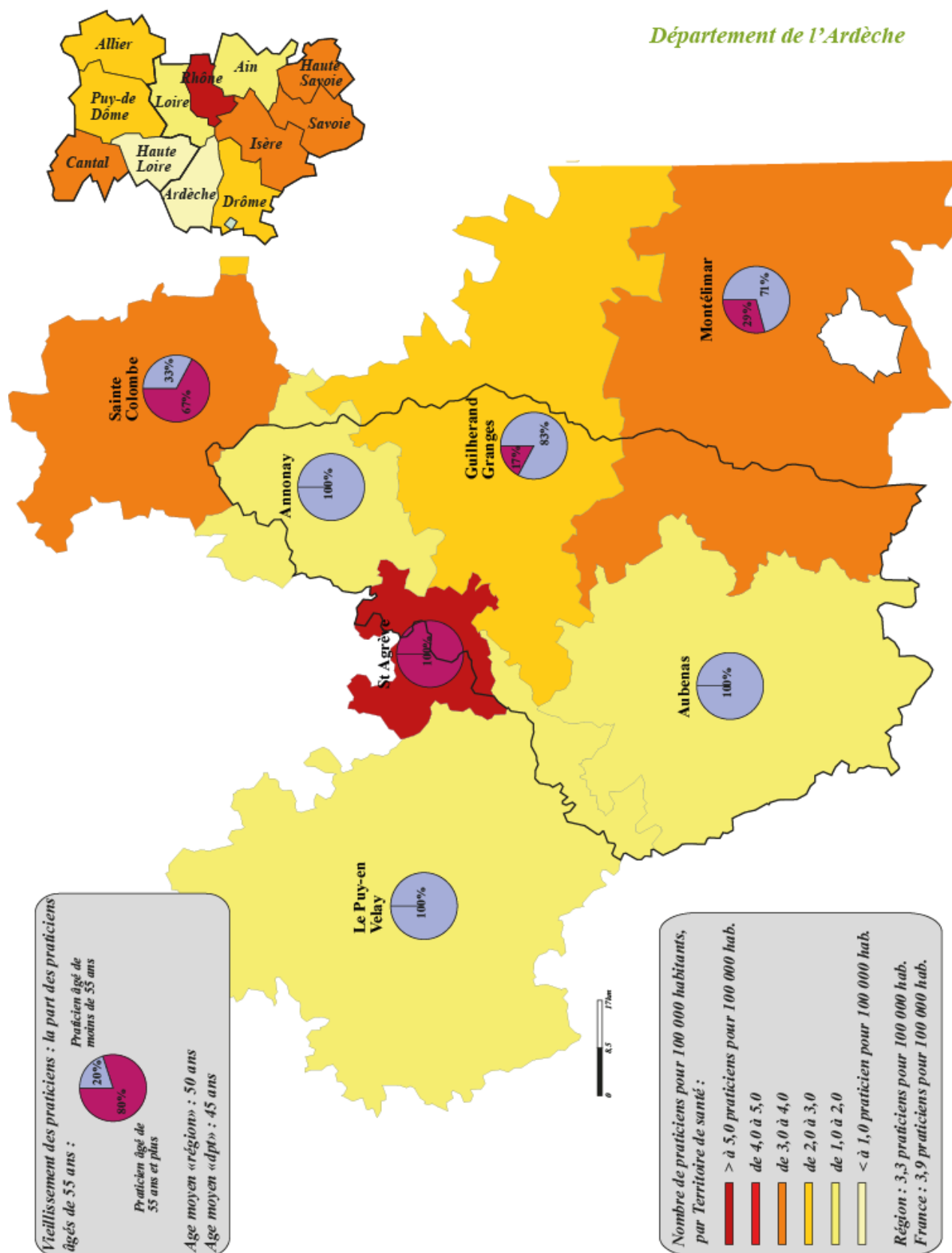
Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

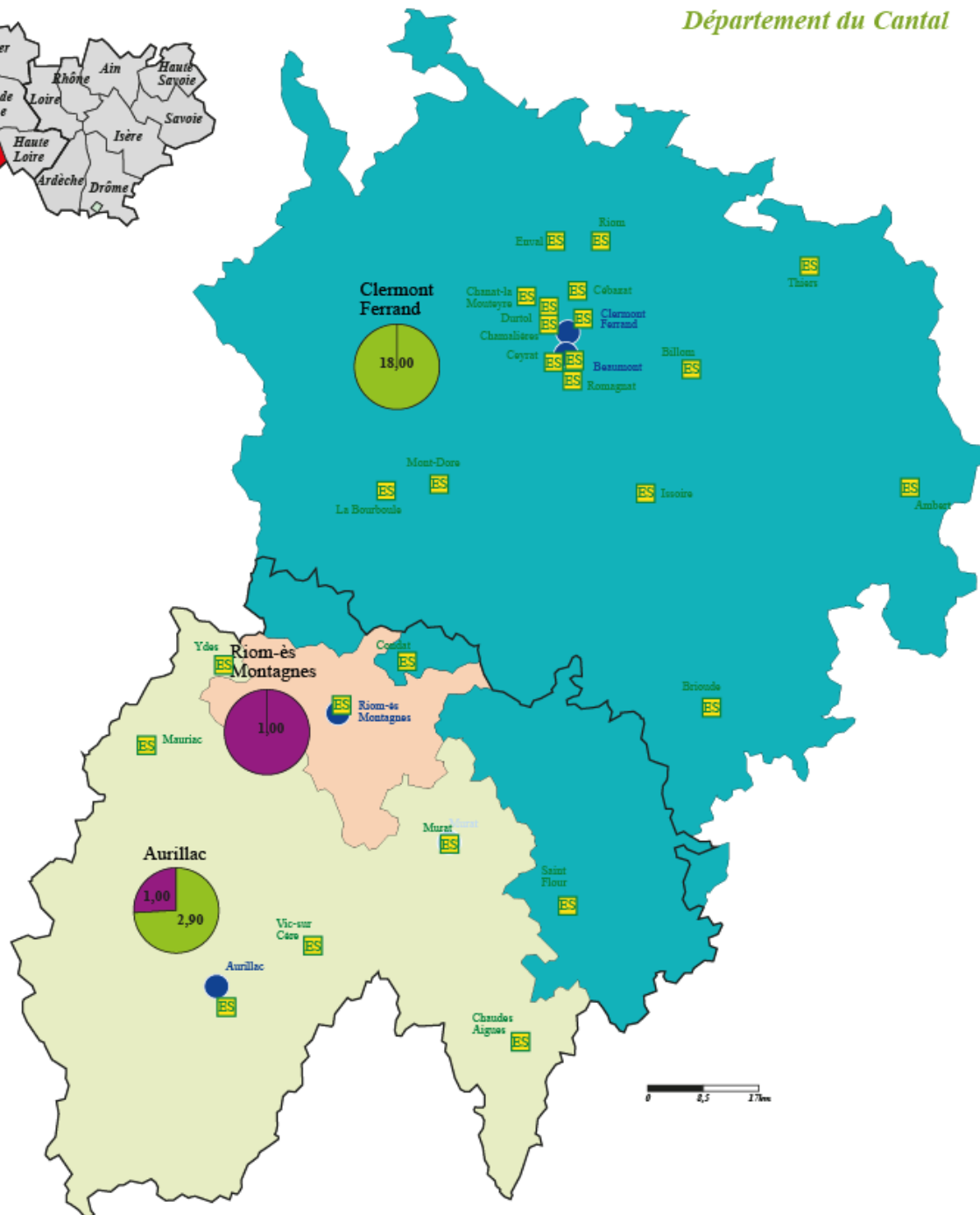
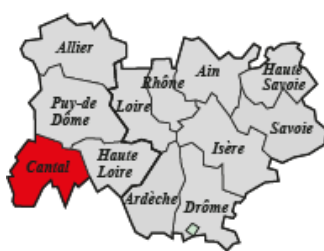
Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 51 ans







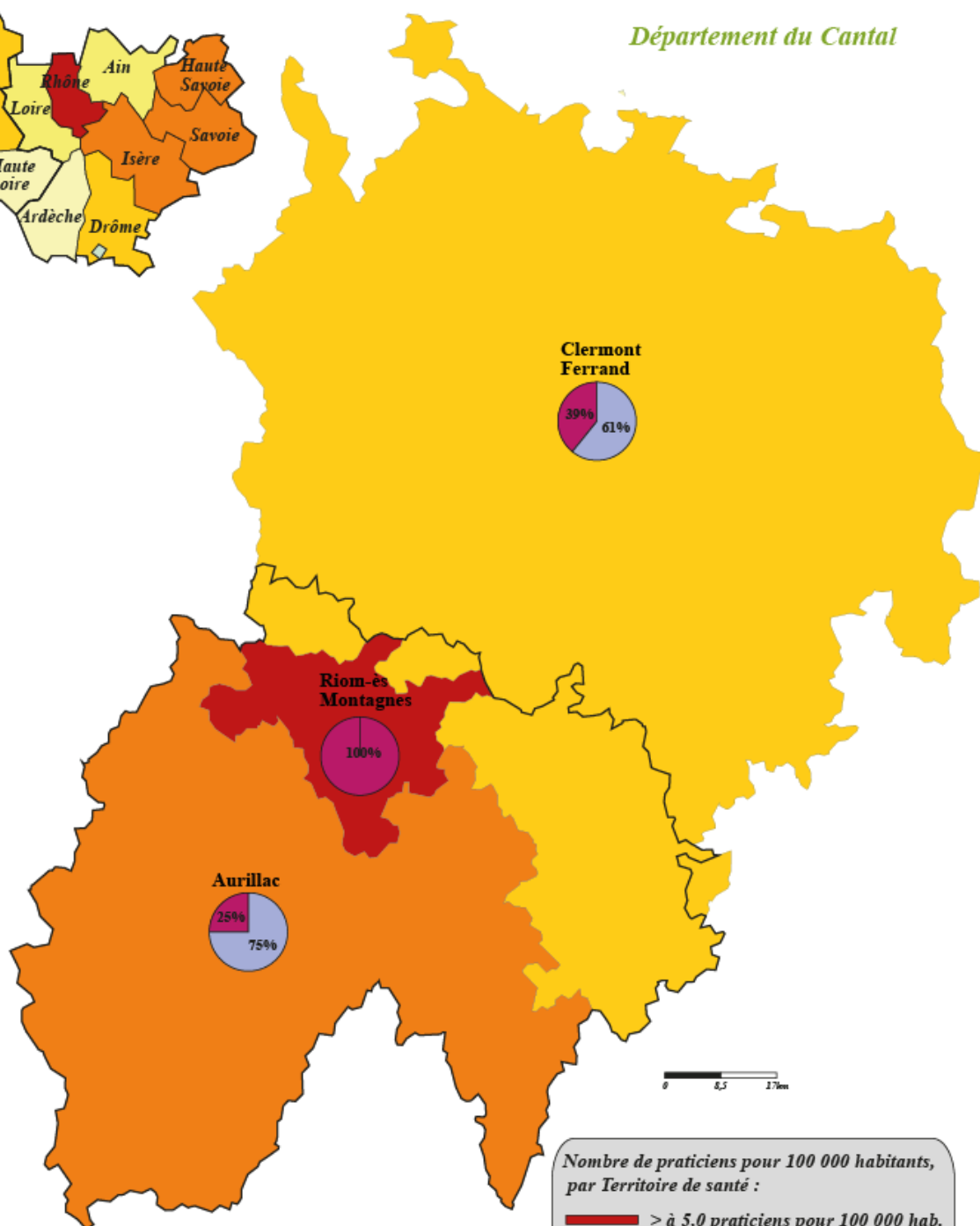
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

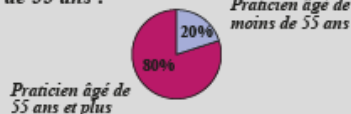
URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Département du Cantal



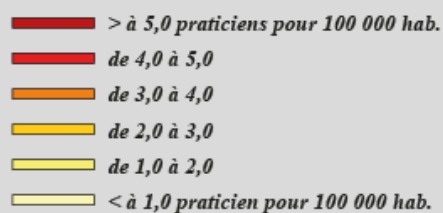
50

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



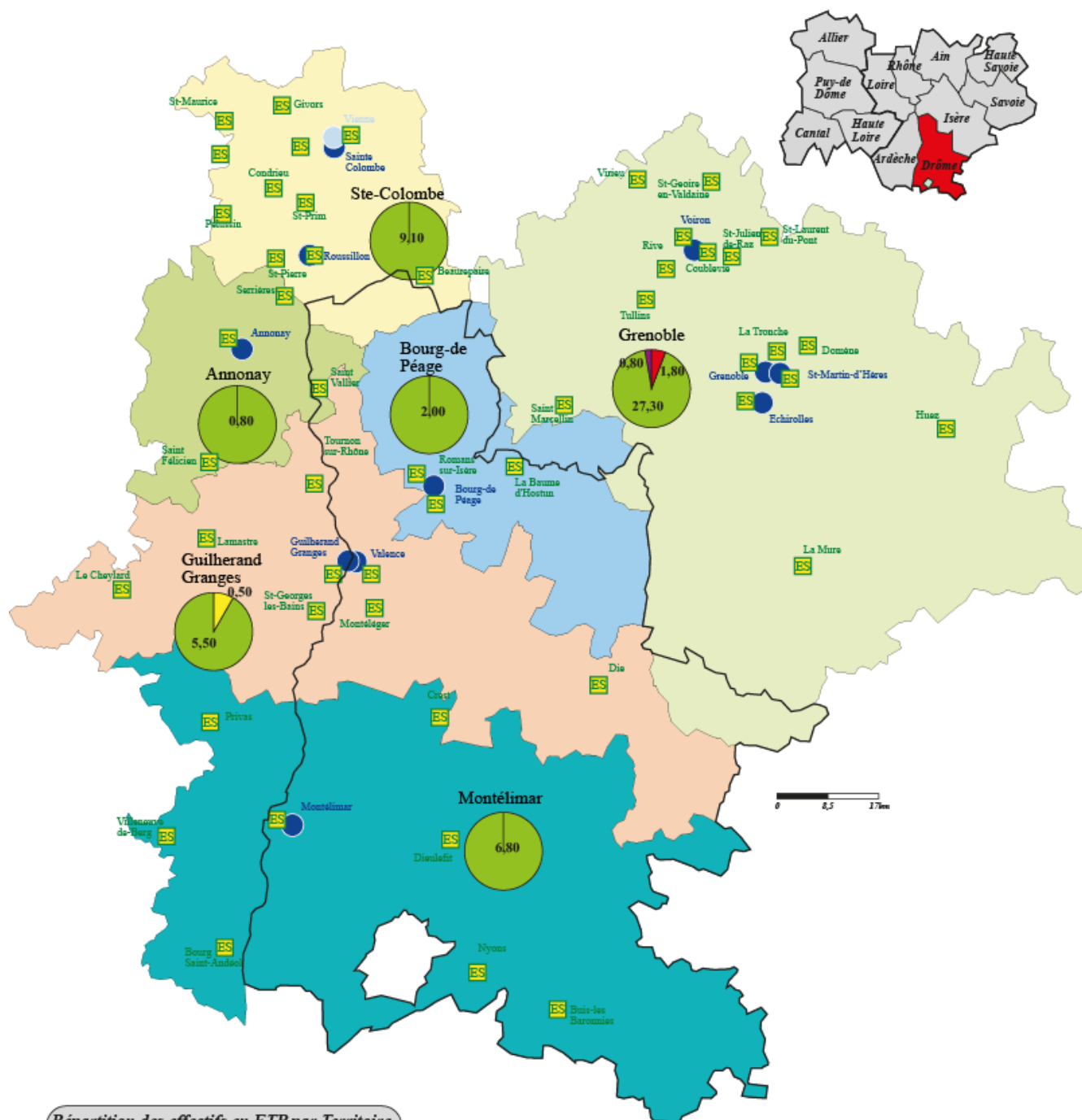
Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 53 ans

Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

Département de la Drôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

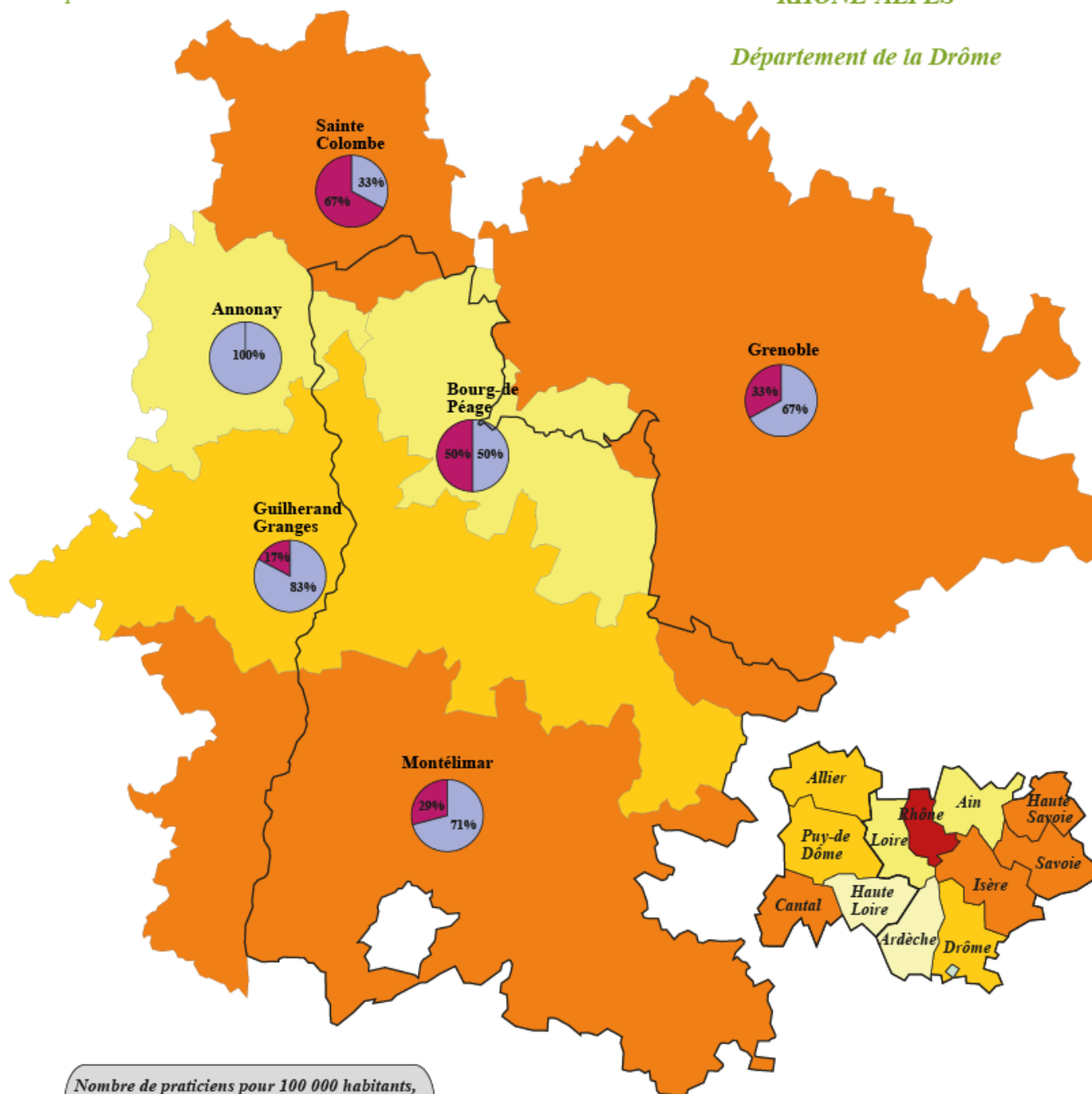


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Département de la Drôme



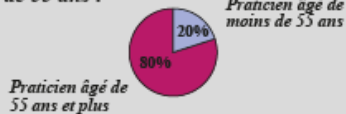
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

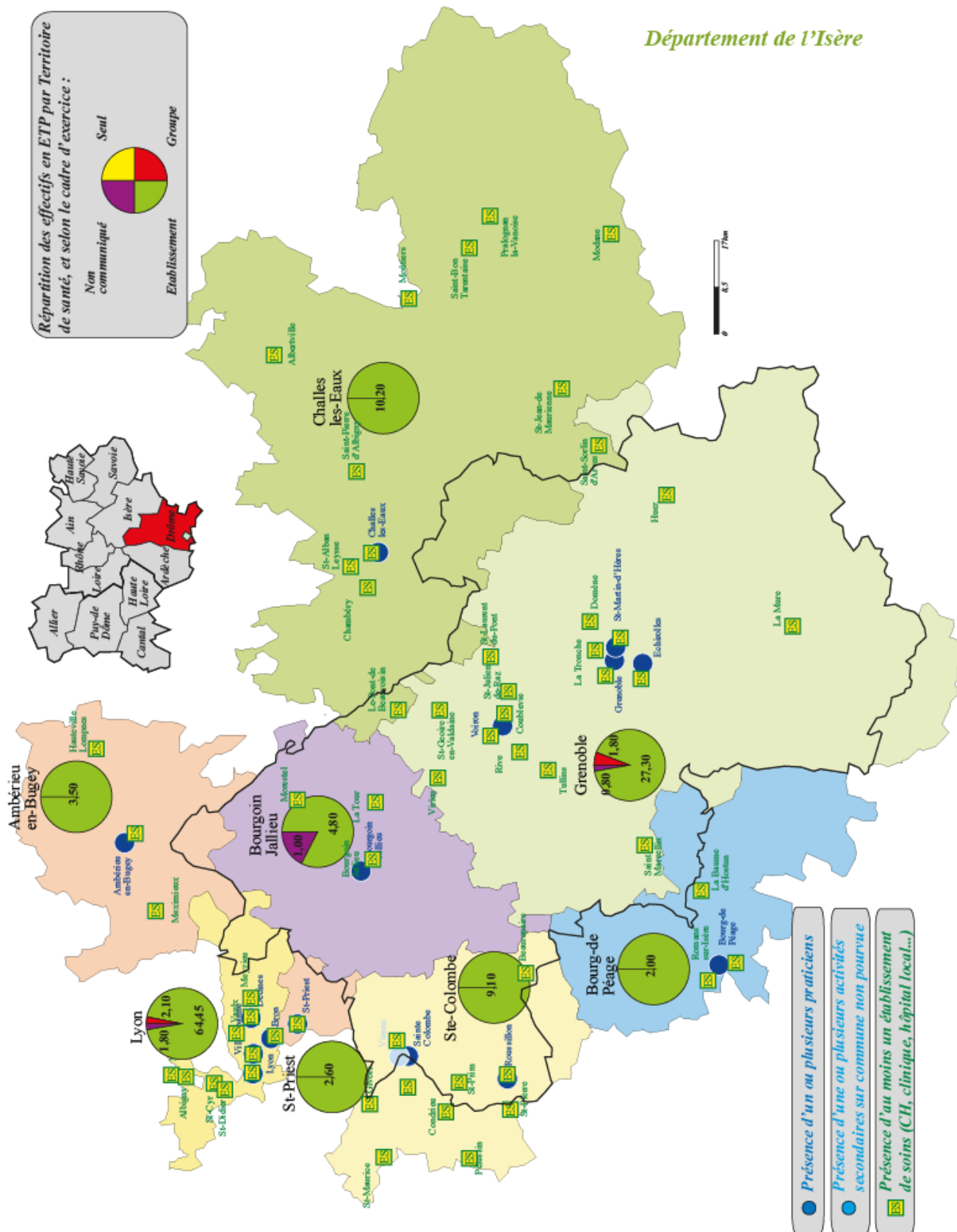
Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

0 8,5 17km

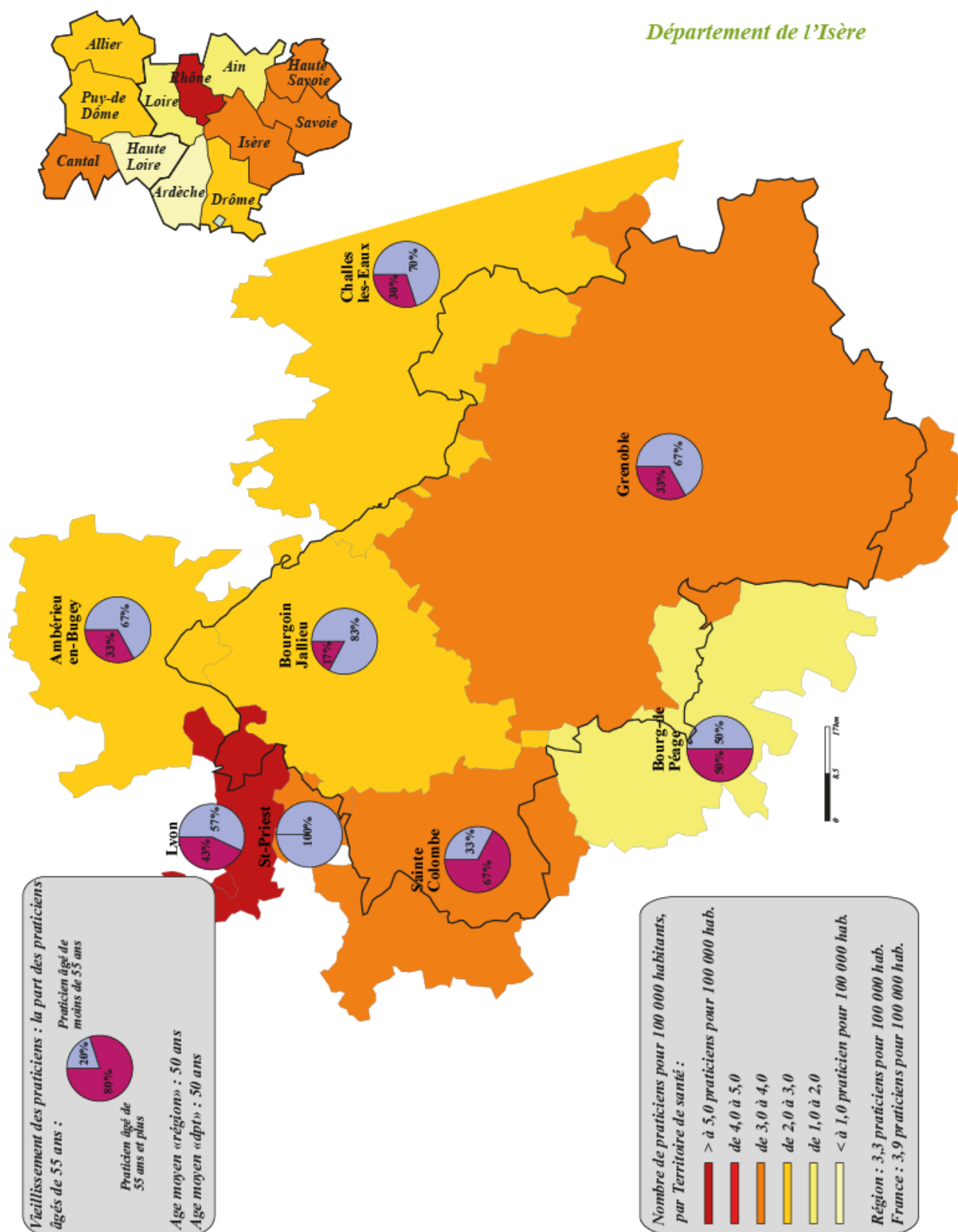
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 51 ans



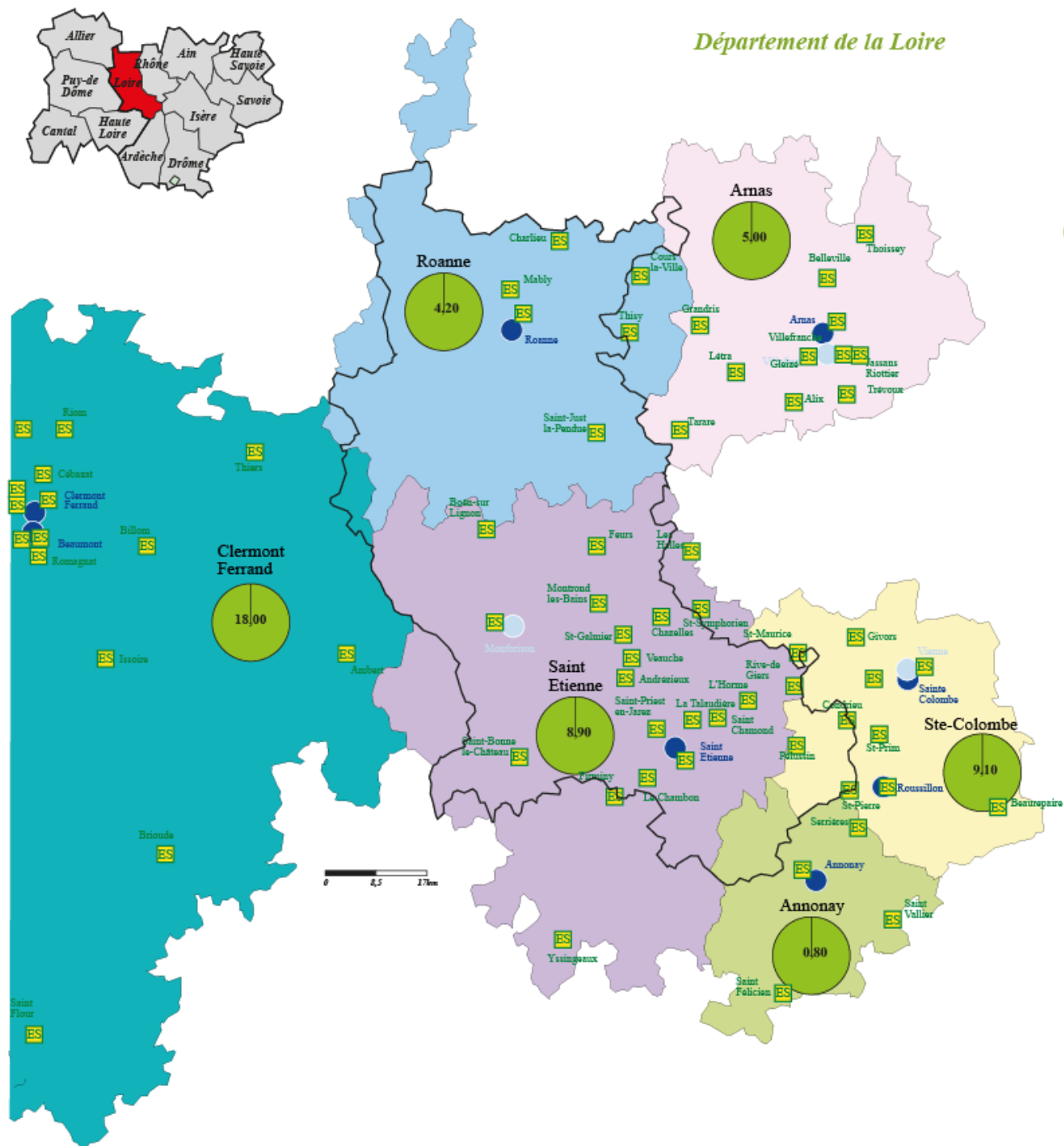
Département de l'Isère



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département de la Loire



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :



● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

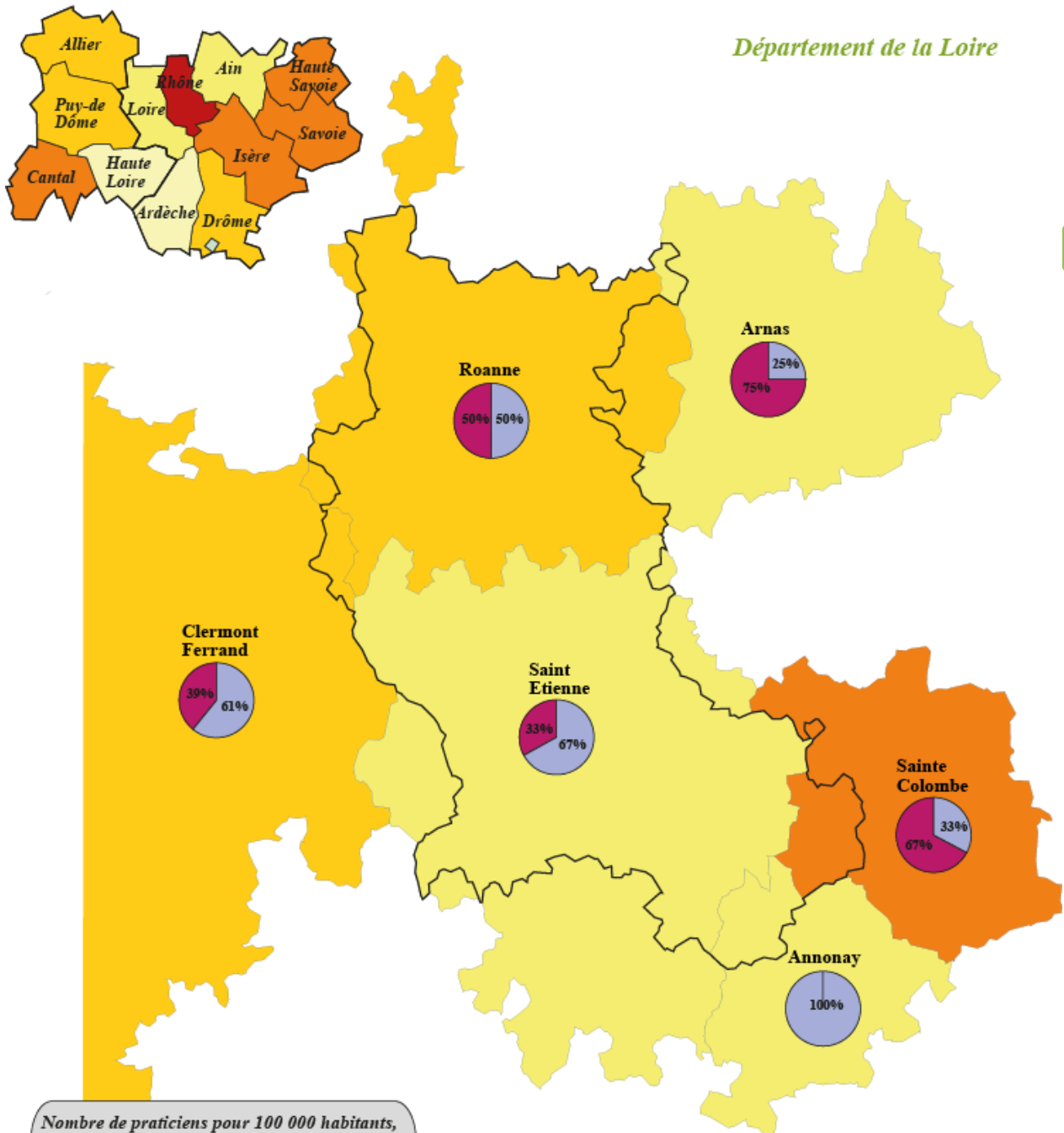
■ Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

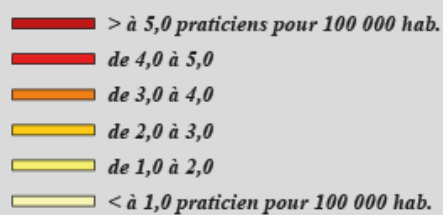
URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de la Loire

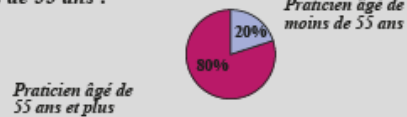


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :



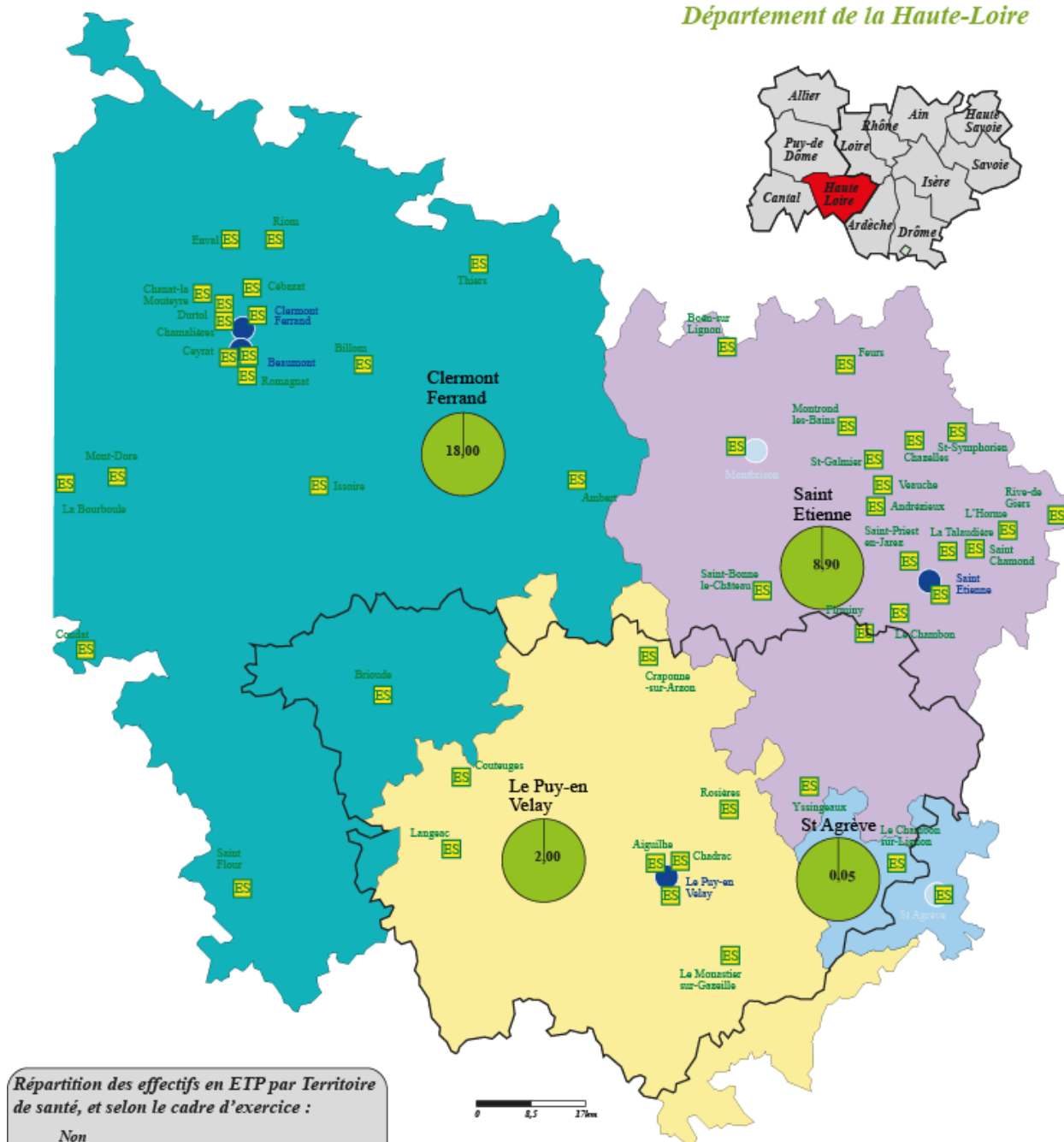
Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 51 ans

0 4,5 17 km



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

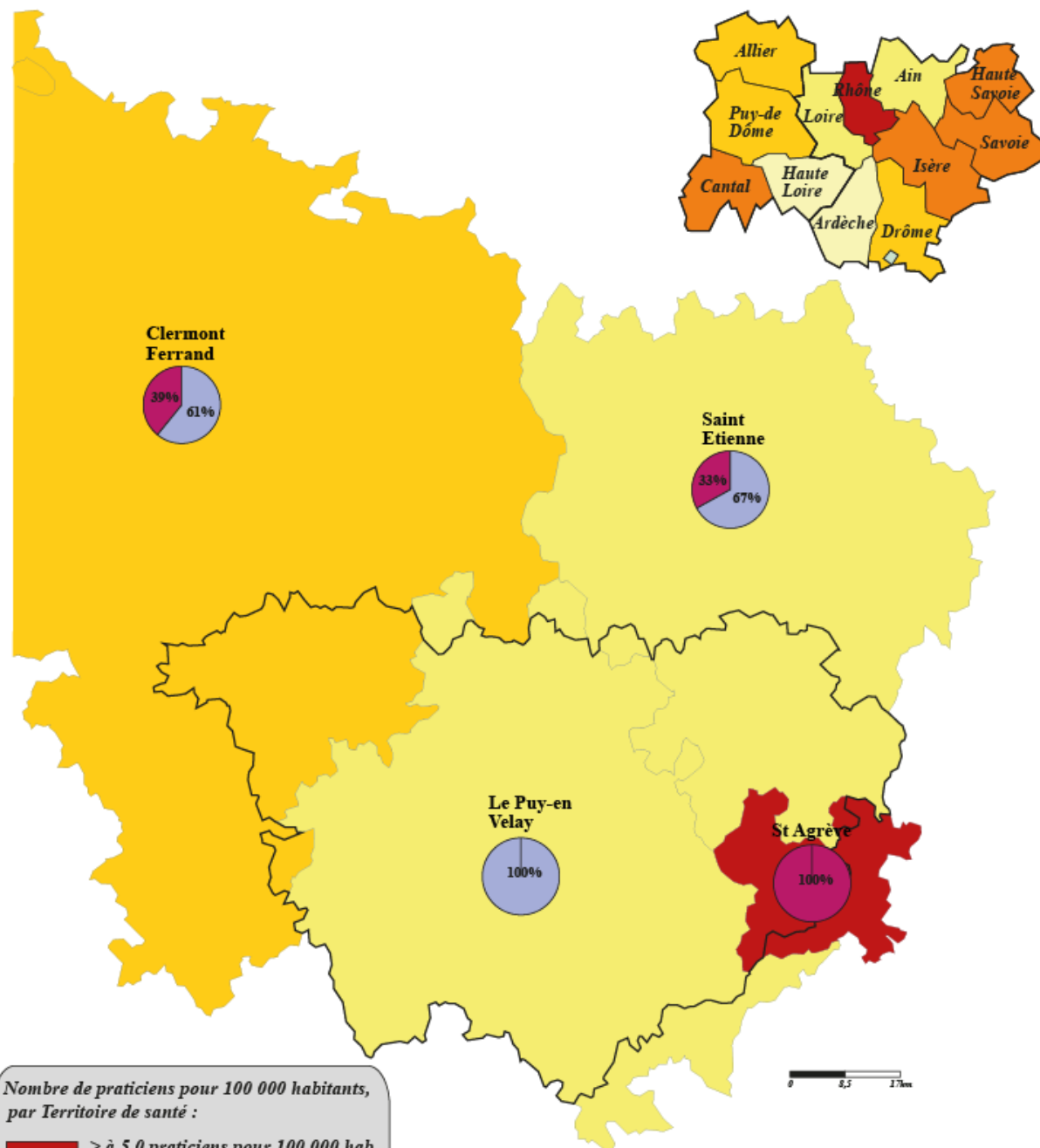


● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Département de la Haute-Loire



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :

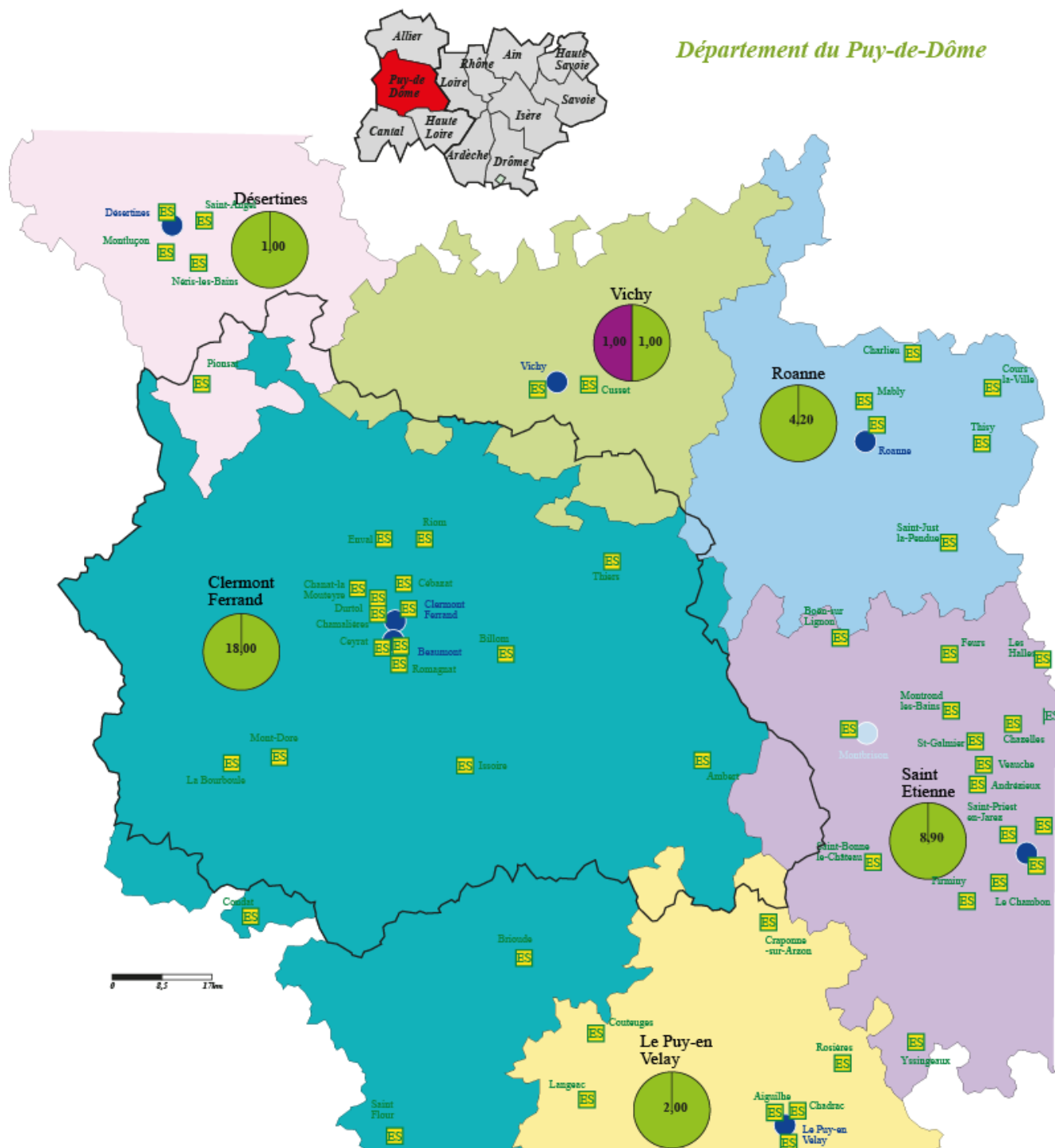


Age moyen «région» : 50 ans
Age moyen «dpt» : 49 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département du Puy-de-Dôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



● Présence d'un ou plusieurs praticiens

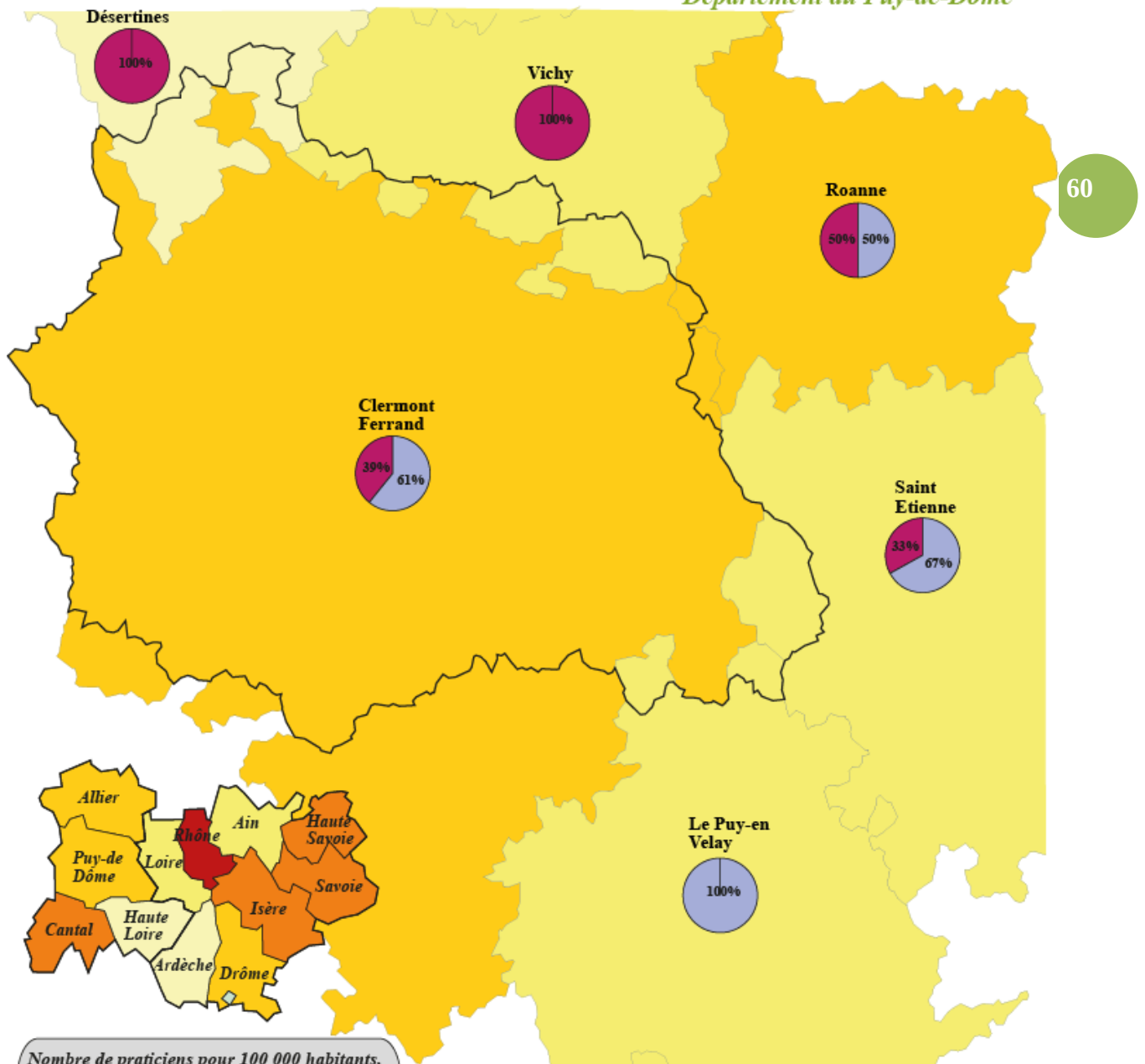
● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Département du Puy-de-Dôme



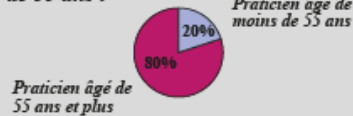
60

Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

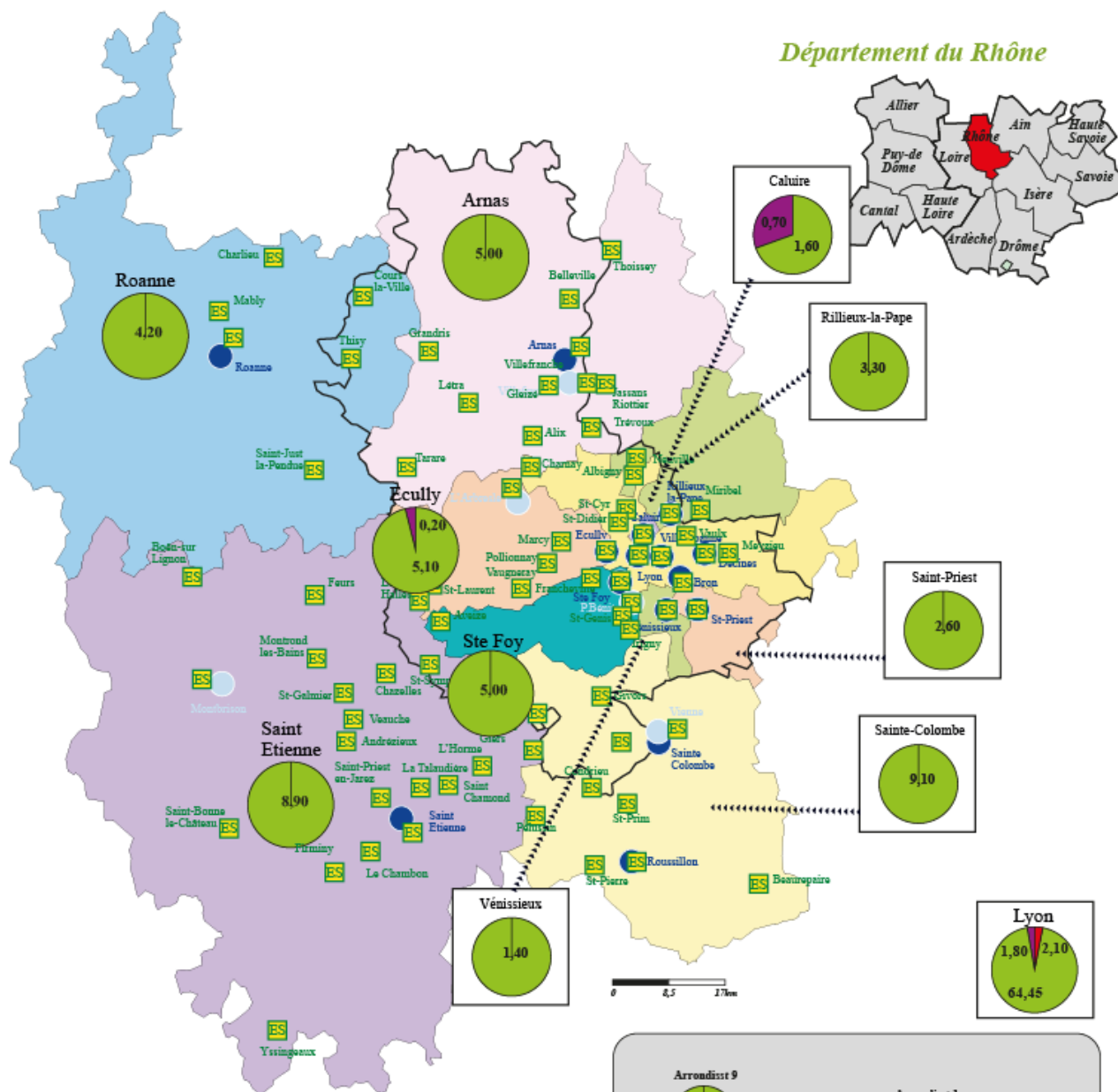
Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 50 ans

Département du Rhône



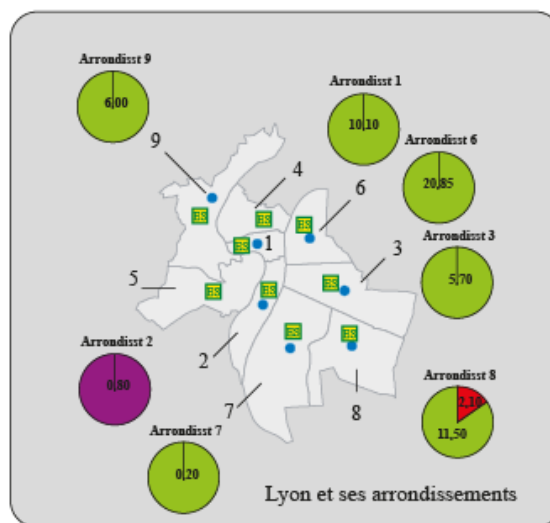
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



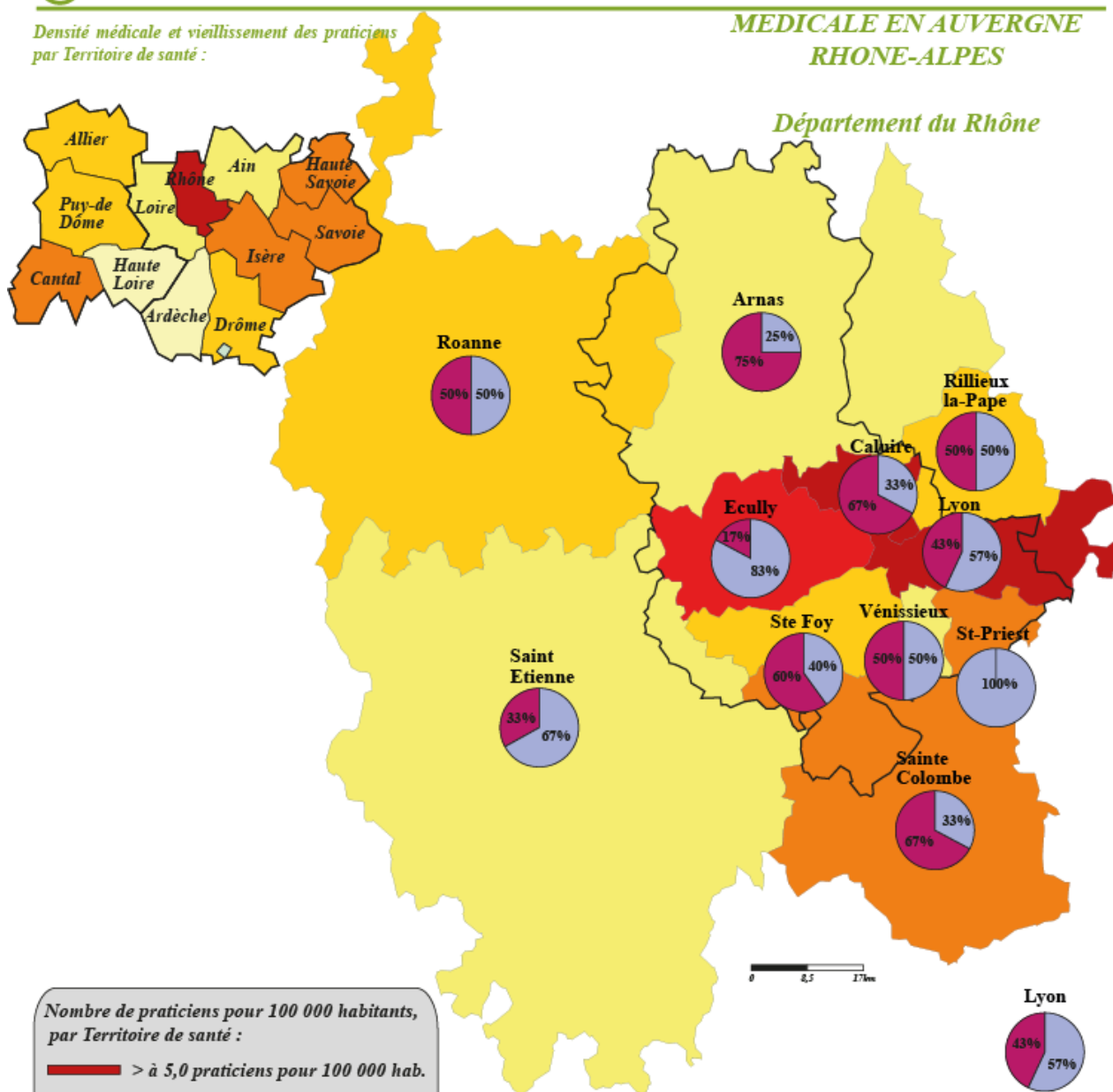
● Présence d'un ou plusieurs praticiens

● Présence d'une ou plusieurs activités
secondaires sur commune non pourvue

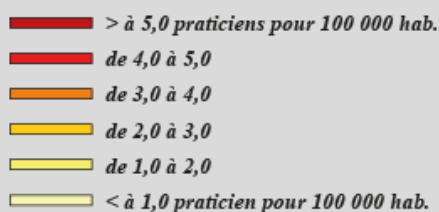
ES Présence d'au moins un établissement
de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

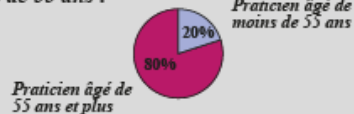


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

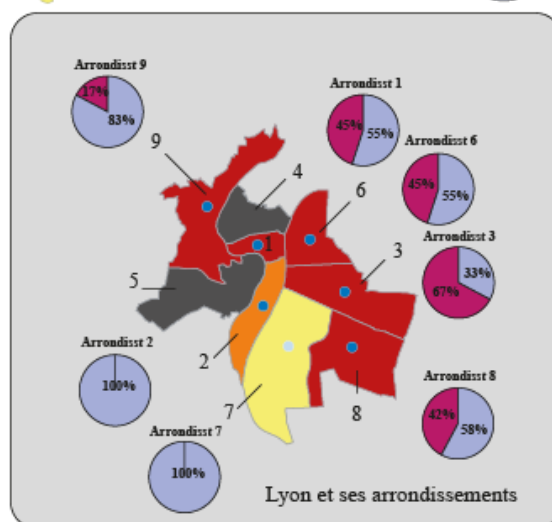


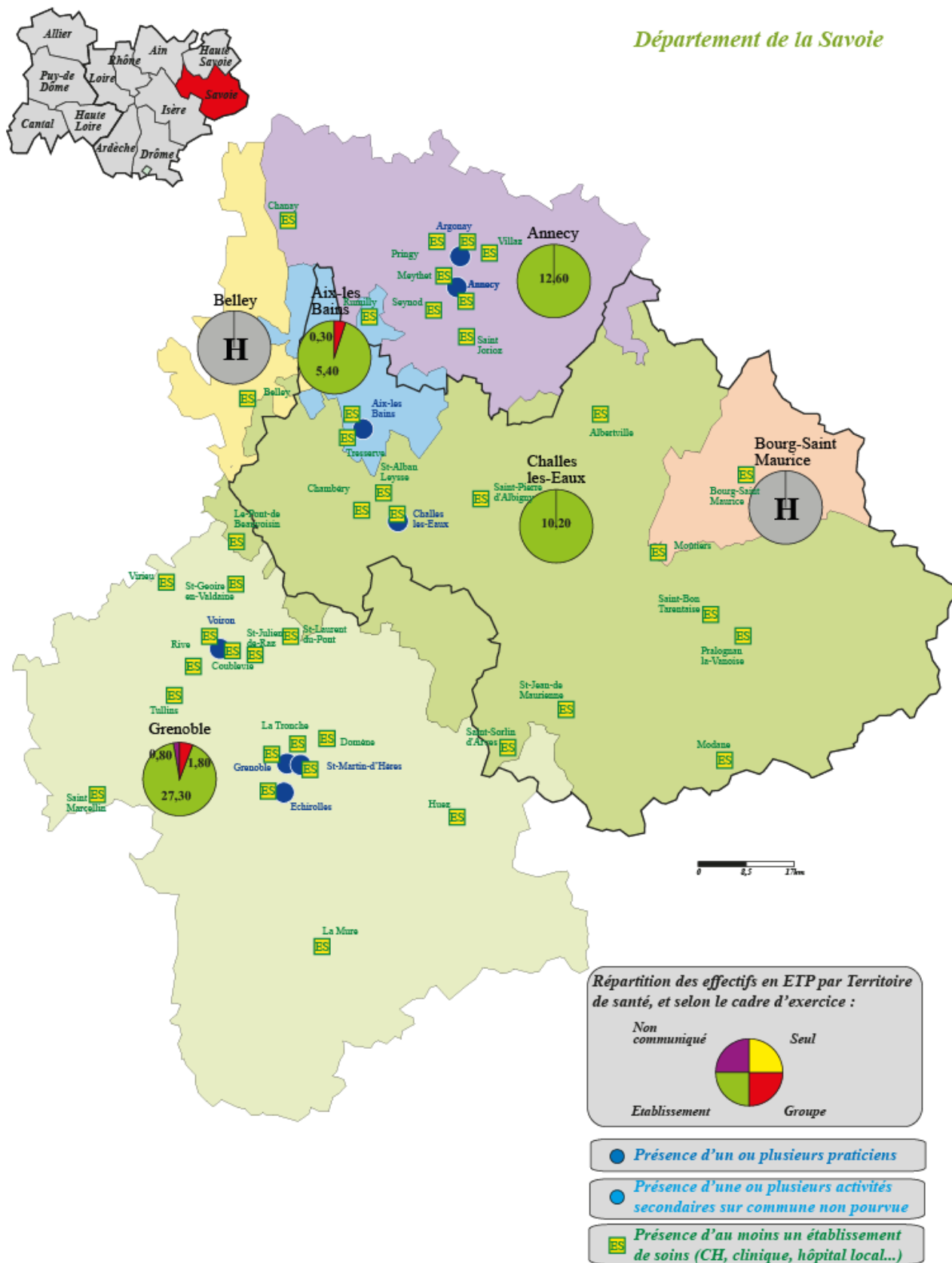
Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

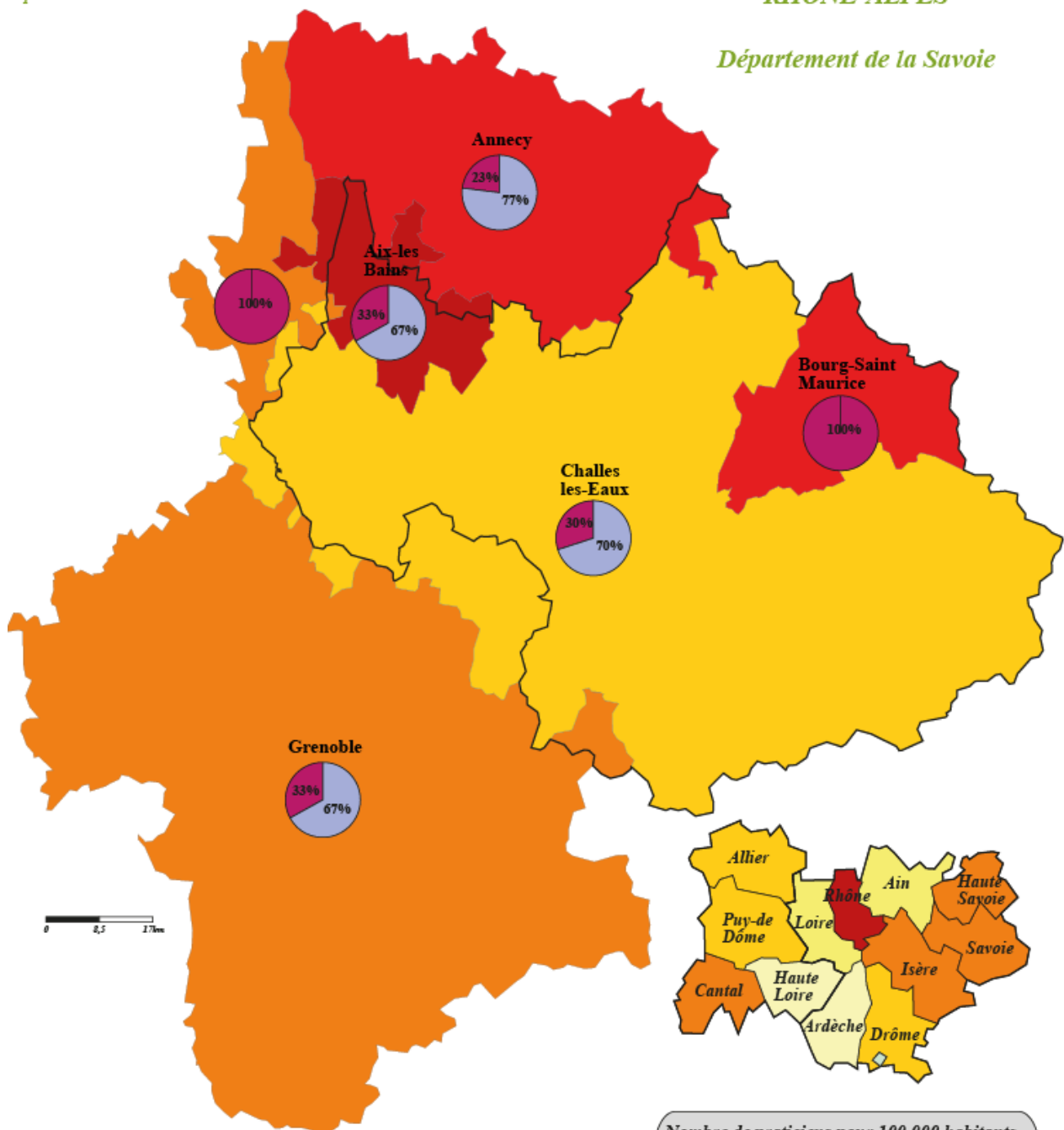
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen «région» : 50 ans
Age moyen «dpt» : 51 ans

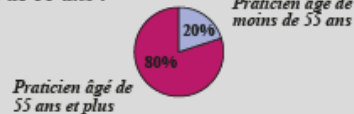






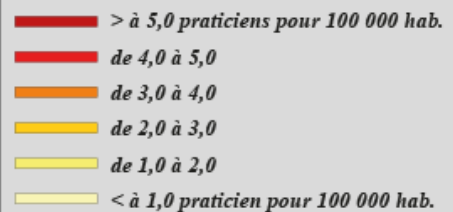
0 2,5 17km

Vieillissement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 50 ans

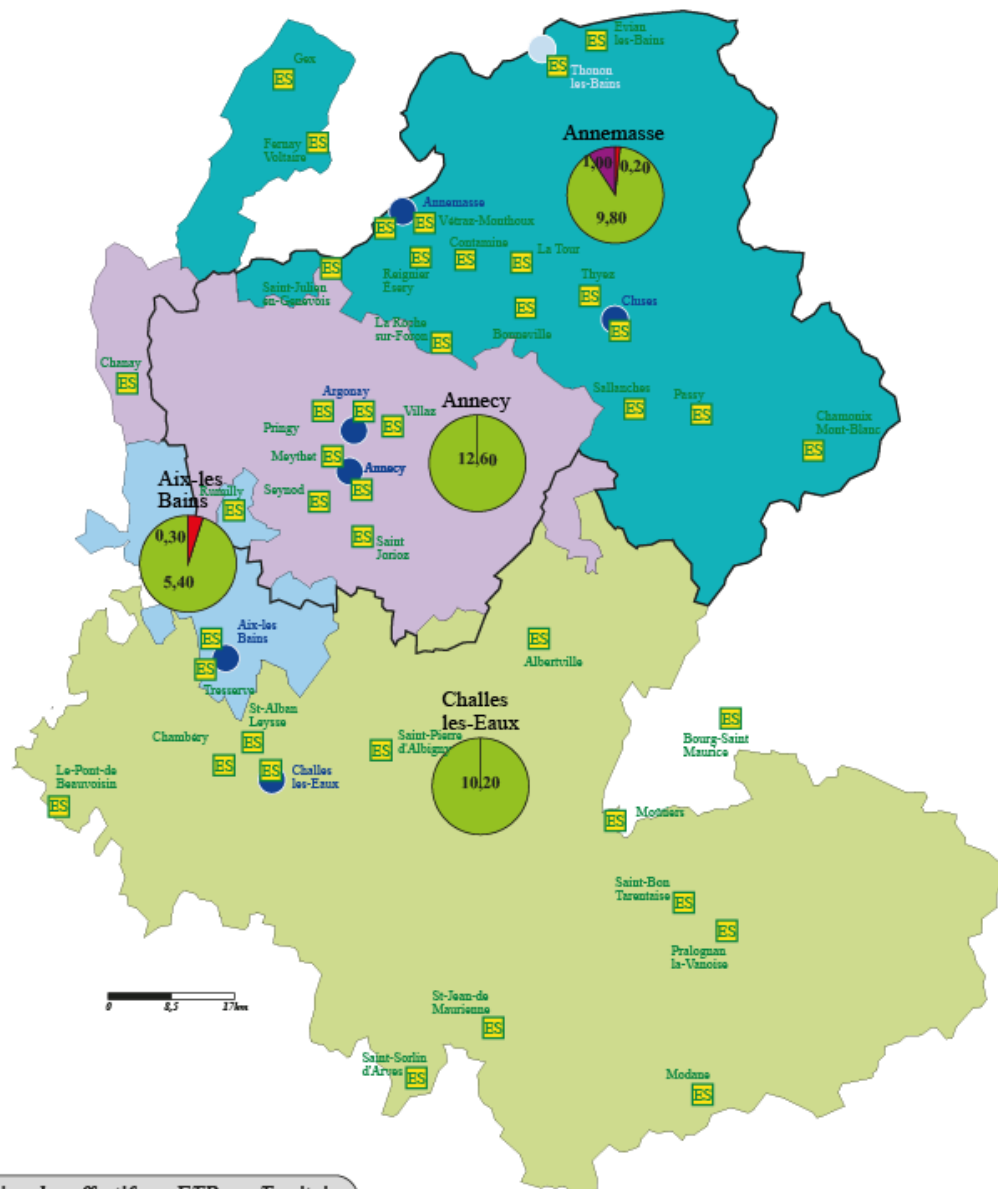
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :



Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Haute-Savoie



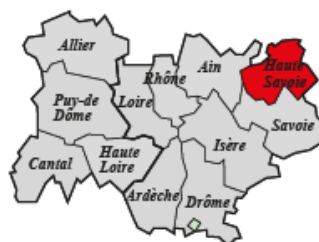
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

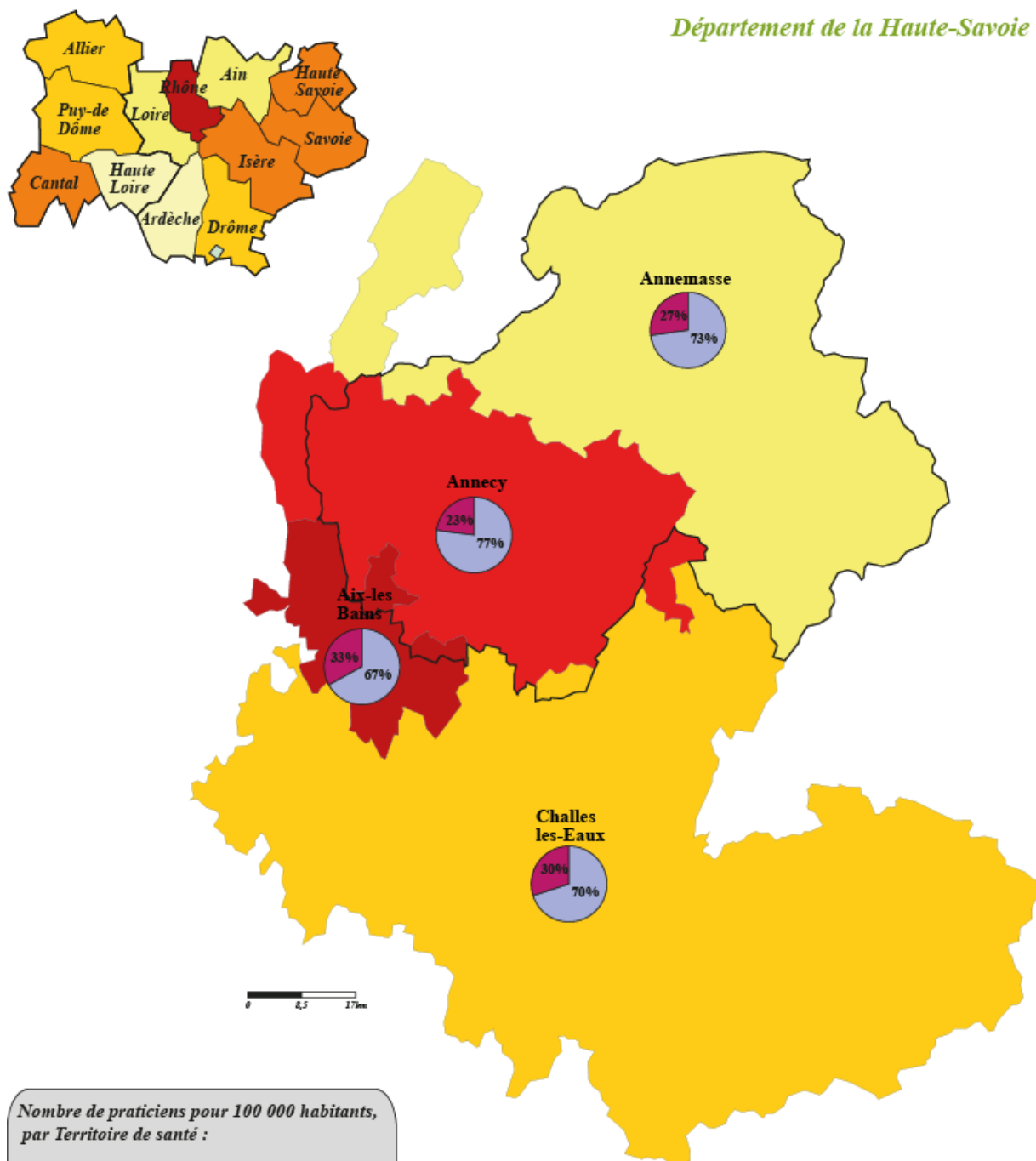


- *Présence d'un ou plusieurs praticiens*

Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue

ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



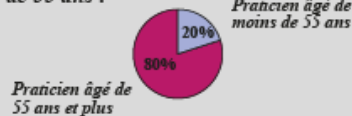


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 3,3 praticiens pour 100 000 hab.
France : 3,9 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 50 ans
Age moyen « dpt » : 47 ans